

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

La réduction des dictionnaires bilingues (français-anglais) au XVII<sup>e</sup> siècle : l'exemple  
du *Short Dictionary* (1684) de Guy Miège

par  
Karène Larochelle

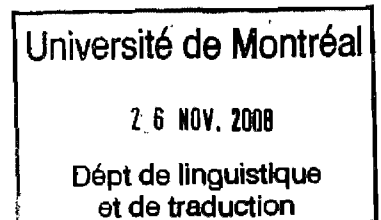
Département de linguistique et de traduction  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)  
en traduction  
option recherche

Novembre 2008



© Karène Larochelle, 2008



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

La réduction des dictionnaires bilingues (français-anglais) au XVII<sup>e</sup> siècle : l'exemple  
du *Short Dictionary* (1684) de Guy Miège

présenté par :

Karène Laroche

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Georges Bastin  
président-rapporteur

Monique C. Cormier  
directrice de recherche

Richard Patry  
membre du jury

## Résumé

Le présent mémoire porte sur les procédés de réduction employés lors de la confection du *Short Dictionary English and French, With another French and English* (1684) de Guy Miège. Tiré du *New Dictionary French and English, With Another English and French* (1677), cet ouvrage est le premier dictionnaire bilingue (français-anglais) abrégé à avoir vu le jour.

Le premier chapitre s'intéresse à la genèse et aux caractéristiques des dictionnaires portatifs, de poche et abrégés. Nous constatons que la popularité des dictionnaires de petit format est notamment attribuable à leur maniabilité et à leur prix modique. Le deuxième chapitre est consacré à la vie de Guy Miège et à son apport à la lexicographie du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous décrivons le contexte entourant la production du *New Dictionary* (1677) et du *Short Dictionary* (1684), en plus d'examiner la préface et la présentation des deux ouvrages. Le troisième chapitre expose les résultats d'une analyse comparative de l'abrégé et du dictionnaire développé dont il est issu. L'étude d'échantillons correspondants permet de faire ressortir les interventions de Guy Miège sur la nomenclature et le contenu des articles. Nous constatons que l'auteur procède à diverses éliminations et réductions et que celles-ci touchent à la fois la macrostructure et la microstructure, de façon qualitative et quantitative. Enfin, au-delà de l'abrègement, certains changements apportés par le lexicographe dénotent un effort de systématisation et de révision.

Mots-clés : lexicographie, lexicographie bilingue (français-anglais),  
métalexicographie, histoire des dictionnaires, dictionnaires abrégés, dictionnaires  
bilingues (français-anglais) abrégés, Guy Miège

## Abstract

This thesis deals with the reduction processes used in compiling the *Short Dictionary English and French, With another French and English* (1684) by Guy Miège. Derived from the *New Dictionary French and English, With Another English and French* (1677), this book is the first abridged French-English bilingual dictionary ever published.

The first chapter discusses the emergence and attributes of portable, pocket and abridged dictionaries. These small-format dictionaries were popular because they were easy to use and modestly priced. The second chapter is devoted to the life of Guy Miège and his contribution to 17<sup>th</sup> century lexicography. The context surrounding the production of the *New Dictionary* (1677) and *Short Dictionary* (1684) is described, and the preface and layout of both works are examined. The third chapter reviews the results of a comparative analysis of the abridged dictionary and its full-length parent. The corresponding samples studied reveal Guy Miège's treatment of the nomenclature and entry content. We observed that the author used various elimination and reduction techniques that affect both the macrostructure and the microstructure, qualitatively and quantitatively. Furthermore, some of the lexicographer's changes, in addition to abridging information, reflect an effort to systematize and update.

Key words: lexicography, French-English bilingual lexicography, metalexicography, history of dictionaries, abridged dictionaries, abridged French-English bilingual dictionaries, Guy Miège

## Table des matières

	Page
<b>Résumé</b> .....	iii
<b>Abstract</b> .....	v
<b>Liste des tableaux</b> .....	ix
<b>Remerciements</b> .....	x
<b>Introduction</b> .....	1
<b>Chapitre 1 – Les dictionnaires de format réduit</b> .....	3
1.1 Historique .....	6
1.2 Appellations.....	8
1.2.1 Les dictionnaires portatifs .....	9
1.2.2 Les dictionnaires de poche .....	11
1.2.3 Les dictionnaires abrégés .....	14
1.3 Dictionnaires de format réduit et considérations pratiques .....	17
1.4 Dictionnaires de format réduit et description de la langue.....	19
1.5 Conclusion.....	22
<b>Chapitre 2 – Guy Miège et son œuvre lexicographique</b> .....	24
2.1 Guy Miège.....	24
2.1.1 L’homme .....	25
2.1.2 Le lexicographe .....	28
2.1.3 L’innovateur .....	31
2.1.3.1 <i>Le New Dictionary French and English, With Another English and French</i> (1677).....	34
2.1.3.2 <i>Le Dictionary of Barbarous French</i> (1679).....	42
2.1.3.3 <i>Le Short Dictionary English and French, With another French and English</i> (1684).....	46
2.2 Conclusion.....	51
<b>Chapitre 3 – Les procédés de réduction</b> .....	52
3.1 État de la question .....	52
3.2 Méthodologie de l’étude.....	54
3.2.1 Démarche.....	54
3.2.2 Échantillonnage .....	54
3.2.2.1 Échantillon de base.....	55
3.2.2.2 Échantillon témoin .....	56
3.2.2.3 Repérage des entrées .....	56



3.3	Analyse comparative du <i>Short Dictionary English and French</i> (1684) et du <i>New Dictionary French and English</i> (1677) de Guy Miège .....	58
3.3.1	Présentation .....	58
3.3.2	Nomenclature .....	58
3.3.2.1	Suppressions .....	58
3.3.2.2	Ajouts .....	63
3.3.3	Articles : aspects quantitatifs et qualitatifs .....	65
3.3.3.1	Réduction .....	65
3.3.3.1.1	Réduction d'entrée(s) .....	66
3.3.3.1.2	Réduction d'équivalent(s) .....	71
3.3.3.1.3	Réduction de définition(s) .....	73
3.3.3.1.4	Réduction d'exemple(s) .....	74
3.3.3.2	Élimination .....	75
3.3.3.2.1	Élimination d'article(s) complet(s) .....	76
3.3.3.2.2	Élimination d'entrée(s) .....	78
3.3.3.2.3	Élimination d'élément(s) du métalangage .....	79
3.3.3.2.4	Élimination de définition(s) .....	86
3.3.3.2.5	Élimination de sous-entrée(s) .....	88
3.3.3.2.6	Élimination d'exemple(s) .....	89
3.3.3.2.7	Élimination d'information(s) encyclopédique(s) .....	92
3.3.3.2.8	Élimination d'équivalent(s) .....	94
3.3.3.3	Combinaison de divers procédés de réduction .....	96
3.3.3.4	Reformulation d'élément(s) .....	97
3.4	Conclusion .....	98
	<b>Conclusion</b> .....	100
	<b>Bibliographie</b> .....	103

**Liste des tableaux**

	Page
<b>Tableau I : Réduction d'éléments .....</b>	<b>66</b>
<b>Tableau II : Élimination d'éléments .....</b>	<b>76</b>

## Remerciements

Nous souhaitons d'abord remercier très sincèrement notre directrice de recherche, M<sup>me</sup> Monique C. Cormier. Le rôle qu'elle a joué dans notre vie au cours des dernières années dépasse de loin le cadre universitaire. Elle nous a véritablement prise sous son aile, nous guidant, nous inspirant et nous réconfortant dans les moments difficiles. Sans sa générosité, sa patience infinie et son soutien indéfectible, il nous aurait été impossible de mener ce projet à terme. Nous lui exprimons notre admiration et notre reconnaissance pour toute l'aide apportée.

Nous adressons également nos remerciements à l'Université de Montréal et au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour les bourses qu'ils nous ont octroyées.

Nous tenons à dire toute notre gratitude à nos parents; leur contribution à la réussite de nos études est inestimable à nos yeux. Nous sommes privilégiée de pouvoir compter sur eux en toutes circonstances. Merci à nos collègues et à nos amis, qui ont su trouver les bons mots. Enfin, nous remercions M<sup>me</sup> Catherine Larochelle pour sa compréhension et son écoute, ainsi que M<sup>me</sup> Alice Martin de nous avoir aidée et accompagnée dans cette aventure.

## Introduction

Selon Laurent Bray (1989 : 136), « l'étude de l'évolution des présentations du texte lexicographique contribue [...] à la description de la genèse du livre qu'est le dictionnaire ». Dans cette perspective, on peut présumer que l'histoire de la lexicographie se doit de comprendre l'analyse des dictionnaires de format réduit. Force est pourtant de constater que très peu de recherches ont été consacrées à cette famille d'ouvrages<sup>1</sup>. En dépit de la popularité que leur assure leur maniabilité et leur prix abordable, les abrégés, dictionnaires portatifs et dictionnaires de poche ont été peu étudiés jusqu'à présent, en partie parce qu'ils sont considérés comme moins prestigieux que les grands volumes. À notre connaissance, aucune recherche d'envergure n'a encore été menée sur le sujet, que ce soit en lexicographie unilingue ou bilingue. La difficulté d'établir l'histoire des dictionnaires de format réduit s'explique entre autres par le manque d'éléments bibliographiques disponibles à l'heure actuelle. Soulignons toutefois l'apport des travaux de Bernard Quemada (1967) et de Laurent Bray (1988) en lexicographie unilingue française, qui rendent compte de certaines tendances dans l'évolution de ce type d'ouvrages. Du côté de la lexicographie bilingue (français-anglais), les premiers jalons ont été posés par Monique C. Cormier et Aline Francœur, qui ont fait paraître, en 2006, « La réduction dictionnaire : l'exemple du *Short Dictionary* (1684) de Guy Miège et du *Royal Dictionary Abridged* (1700) d'Abel Boyer », un article dans lequel les auteures répertorient et décrivent les procédés de réduction mis en œuvre par les deux

---

<sup>1</sup> Laurent Bray (1988 : 96) souligne d'ailleurs qu'il n'existe aucune monographie sur les répertoires de petit format.

lexicographes lors de la confection de leur abrégé respectif. C'est d'ailleurs l'un de ces deux ouvrages, le *Short Dictionary* (1684) de Guy Miège, qui fera l'objet du présent mémoire. Nous l'avons choisi, car il s'agit du premier dictionnaire bilingue (français-anglais) de format réduit à avoir été mis sur le marché.

Le premier chapitre de la présente étude portera sur les dictionnaires de format réduit. Nous tracerons leur historique, distinguerons les appellations *dictionnaire portatif*, *dictionnaire de poche* et *dictionnaire abrégé*, nous intéresserons aux raisons de leur succès et nous nous pencherons enfin sur la langue qu'ils décrivent. Le deuxième chapitre sera consacré à Guy Miège et à son œuvre lexicographique. Nous verrons qui était Guy Miège, ses innovations et sa contribution à la lexicographie, et nous décrirons ses trois premiers dictionnaires, soit le *New Dictionary French and English, With Another English and French* (1677, 1679), le *Dictionary of Barbarous French* (1679) et enfin le *Short Dictionary English and French, With another French and English* (1684). Le troisième chapitre aura pour objet les procédés de réduction employés par Guy Miège pour faire de son grand dictionnaire un abrégé. Nous exposerons la méthodologie utilisée pour notre étude avant de procéder à l'analyse d'un corpus pour découvrir de quelle façon le lexicographe est intervenu sur la macrostructure et la microstructure de son ouvrage.

## Chapitre 1 – Les dictionnaires de format réduit

Dans le premier chapitre, nous nous intéresserons à la genèse des dictionnaires de format réduit. Plus précisément, nous tenterons de mettre au jour les origines des dictionnaires de petit format, de dégager les caractéristiques des ouvrages de cette famille tant sur les plans de la présentation que du contenu, et de cerner les conditions qui ont favorisé leur apparition et assuré leur succès.

Les dictionnaires de format réduit sont des répertoires de petit format (in-8° et infra), généralement qualifiés de *portatifs*, *de poche* ou *d'abrégés*. Il existe deux façons de confectionner un dictionnaire de format réduit : abrégé un grand volume existant ou concevoir dès le départ un dictionnaire qui soit limité dans ses développements. Ceux qui privilégient cette dernière façon de faire prétendent qu'elle permet de produire des ouvrages mieux adaptés aux besoins des utilisateurs, puisque conçus à l'origine en fonction d'eux (Hulbert 1955 : 37). En contrepartie, on peut avancer que l'élaboration d'un abrégé représente l'occasion de retravailler un ouvrage, de l'améliorer. En outre, le nom du lexicographe est déjà connu, celui-ci jouit d'une certaine crédibilité et met son expertise à profit (puisqu'il a au moins un autre dictionnaire à son actif).

Nous avons remarqué que l'utilisation du terme « format » pose problème en soi et peut être une source de confusion. Ainsi, Edith Diehl (1965 : 165) rappelle que, pour le bibliographe, le terme « format » n'a rien à voir avec les dimensions d'un

ouvrage. On l'emploie uniquement pour faire référence à la façon dont ont été imprimées et pliées les feuilles qui composent les sections d'un ouvrage. Ainsi, un livre in-8° pourrait être de la même taille qu'un in-2°, tout dépendant de la dimension des feuilles sur lesquelles le texte a été imprimé, la différence entre les deux formats reposant sur le nombre de fois dont les feuilles ont été pliées pour former l'ouvrage (une fois pour l'in-2°, trois fois pour l'in-8°). Edith Diehl précise également que lorsqu'on se penche sur des ouvrages plus anciens, comme c'est le cas dans notre étude, il est possible d'établir un certain lien entre le format d'un livre et sa forme et sa taille, car on retrouvait à l'époque une certaine uniformité dans les dimensions du papier utilisé. Selon Charles Mortet (1925 : 59), c'est vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle qu'on a commencé à déterminer les divers formats des livres d'après « le nombre de feuillets régulièrement contenus dans chaque feuille ». Les papiers étaient faits à la main et les dimensions des sortes les plus couramment employées variaient assez peu. Conséquemment, en plus d'indiquer le nombre de plis, les formules in-2°, in-4°, etc. donnaient une bonne idée de la taille des volumes. Au XVI<sup>e</sup> siècle, un in-2° était un grand livre mesurant environ 36 cm de hauteur et 23 cm de largeur (Mortet 1925 : planche 2). Un in-4° était un ouvrage de 23 cm de hauteur et de 18 cm de largeur, alors qu'un in-8° pouvait mesurer 18 cm de hauteur et 11,5 cm de largeur. Enfin, un in-12 faisait généralement 13,7 cm de hauteur et 7,2 de largeur, et un in-16, 11,7 cm de hauteur et 9 cm de largeur<sup>2</sup>. Publié en 1677, le *New Dictionary French and English, With Another English and French* de Guy Miège, présenté comme un in-4°, mesurait, selon les observations de James David Anderson (1978 : 41), 24,9 cm sur

---

<sup>2</sup> Ces chiffres se fondent sur l'emploi d'un papier de moyenne forme (36 cm sur 46 cm). Il existait des papiers de formes différentes.

18,8 cm. Le *Royal Dictionary* (1699) d'Abel Boyer, un in-4° lui aussi, faisait 25,4 cm sur 21,6 cm (Anderson 1978 : 48). On constate que les dimensions de ces deux ouvrages in-4° sont légèrement supérieures aux indications données par Charles Mortet. Il faut dire que les dimensions des ouvrages ont progressé au cours des années. Le « type moyen grandit peu à peu dans le courant des dix-septième et dix-huitième siècles, et surtout au dix-neuvième; la notion de taille, donnée approximativement par l'énonciation du format, varia donc, elle aussi, suivant les époques » (Mortet 1925 : 47-48). Ainsi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les formats usuels des livres sont-ils légèrement différents. Un in-2° mesure dorénavant environ 40 cm de hauteur et 26 cm de largeur (Mortet 1925 : planche 4). Un in-4° a approximativement 26 cm de hauteur et 20 cm de largeur, alors qu'un in-8° a généralement 20 cm de hauteur et 13 cm de largeur. Un in-12 fait pour sa part 17 cm de hauteur et 10 de largeur, et un in-16, 13 cm de hauteur et 10 cm de largeur. Toujours du côté de l'in-4°, il semblerait que la taille du *Nouveau Dictionnaire François-Anglois, et Anglois-François* (édition de 1776) de Louis Chambaud ait par exemple été de 27 cm sur 22,2 cm (Anderson 1978 : 60). On constate que ces dimensions sont proches de celles d'un in-2° paru 165 ans plus tôt, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le *Dictionary of the French and English Tongues* (1611) de Randle Cotgrave, qui mesurait 29,2 cm sur 20,4 cm (Anderson 1978 : 30). Le *New Pocket Dictionary of the French and English Languages* (1767) de Thomas Nugent, décrit comme un in-



16, mesurait quant à lui 12,7 cm sur 13 cm (Anderson 1978 : 57)<sup>3, 4</sup>.

## 1.1 Historique

Avec l'introduction d'ouvrages bilingues bidirectionnels conçus comme tels, le dictionnaire de format réduit<sup>5</sup> représente la principale innovation de la lexicographie bilingue (français-anglais) aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (Anderson, 1978 : 40). C'est en effet en 1684 que le premier dictionnaire bilingue (français-anglais) de format réduit fait son apparition sur le marché, alors que le lexicographe Guy Miège publie *A Short Dictionary English and French, With another French and English. According to the present Use, And modern Orthography*<sup>6</sup>, une version abrégée de son grand dictionnaire de 1677, *A New Dictionary French and English, With Another English and French*<sup>7</sup>. En soi, « le dictionnaire de format réduit n'est pas une invention du dix-septième siècle », signale Laurent Bray (1988 : 96)<sup>8</sup>. C'est

<sup>3</sup> Les dictionnaires de poche de format dit carré (environ 14 cm sur 12 cm) sont d'ailleurs courants à la fin du dix-huitième siècle, d'après Laurent Bray (1988 : 101).

<sup>4</sup> Il est à noter que l'édition de 1787 (5<sup>e</sup> édition) du dictionnaire de Nugent, qui mesurerait 15 cm, est décrite comme un in-12 (cf. le catalogue de la Leeds University Library), alors qu'une édition parue en 1793 et mesurant 14 cm serait recensée comme un in-24 (cf. le catalogue de la National Library of Wales).

<sup>5</sup> Pour être exact, James David Anderson parle plus précisément en anglais de « pocket dictionary ».

<sup>6</sup> Il semblerait qu'aucun abrégé n'ait été tiré du populaire *Dictionarie of the French and English Tongues* de Randle Cotgrave, dont quatre éditions sont pourtant parues au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>7</sup> À la différence du dictionnaire de Cotgrave, qui ne comportait à l'origine qu'une partie français-anglais (la partie anglais-français ayant été ajoutée en 1632 par Robert Sherwood), cet ouvrage a été conçu dès le départ par l'auteur comme un dictionnaire bidirectionnel, une autre première en lexicographie bilingue (français-anglais). À une époque qui se révèle décisive à la fois pour la lexicographie bilingue (français-anglais) et pour les petits dictionnaires, Guy Miège fait doublement figure de pionnier.

<sup>8</sup> Avant de gagner la lexicographie bilingue français-langues étrangères, la formule de l'abrégé a été appliquée dès le siècle précédent aux dictionnaires bilingues français-latin (Quemada 1967 : 255). En outre, il est à noter que de petits livres, dits « portatifs », sont déjà en circulation au XVI<sup>e</sup> siècle, et qu'on peut observer une grande diversité de formats dans la production lexicographique (in-8°, in-12, in-16 et in-18 se côtoient sur le marché).

toutefois à cette époque que le phénomène gagne peu à peu en importance. Jusque vers les années 1760, l'in-2° domine la production lexicographique française (Rétat 1990 : 235)<sup>9</sup>. Le dictionnaire, « [r]éservé au public privilégié de la République des lettres, est un ouvrage de bibliothèque qui doit faire belle figure et dont la destination, le contenu culturel imposent la grande page ». À compter du XVIII<sup>e</sup> siècle, la démocratisation du savoir favorise l'apparition massive sur le marché des répertoires de petit format. Ceux-ci s'imposent rapidement, notamment en raison de leur prix modique, de leur commodité d'usage et de consultation, et des larges réseaux de distribution en place. De 1750 à 1850, les ouvrages de cette famille constituent « près d'un dixième de la production lexicographique française originale » (Bray 1988 : 97). Rejoignant un plus vaste public que les grands ouvrages réservés à l'élite, les dictionnaires abrégés, de poche ou portatifs connaissent pour la plupart un succès considérable et durable. Le *Royal Dictionary Abridged* d'Abel Boyer sera par exemple imprimé à plus de quarante reprises entre 1700 et 1860 (Cormier et Francœur 2006 : 28). À titre comparatif, le *Royal Dictionary*<sup>10</sup>, dont l'abrégé est issu, fera l'objet de la moitié moins d'impressions au cours de la même période<sup>11</sup>. La popularité des dictionnaires de format réduit auprès des acheteurs dépasse souvent celle de leurs volumineux compétiteurs. Laurent Bray (1988 : 97) observe d'ailleurs que le nombre de grands dictionnaires diminue de façon constante du début du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup>. C'est donc dire que « la composante physique du dictionnaire

<sup>9</sup> La majorité des dictionnaires français imprimés entre 1650 et 1750 sont des in-2° (Bray 1989 : 137). Les lexicographes bilingues, quant à eux, proposent surtout des ouvrages de format in-4°. Il faudra attendre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître les premières réductions du *Dictionnaire de l'Académie* et du dictionnaire de Richelet.

<sup>10</sup> Selon Franz Josef Hausmann (1991 : 2957), le *Royal Dictionary* représente « l'un des plus grands succès dictionnaires de tous les temps ».

<sup>11</sup> Cf. le catalogue collectif Copac.

évolue en parallèle de la composante sociale et des capacités d'absorption du marché » (Bray 1989 : 137).

## 1.2 Appellations

Selon Laurent Bray (1988 : 100), en l'absence d'un inventaire des différents répertoires français de format réduit<sup>12, 13</sup>, il est pour l'instant difficile, voire impossible d'avancer une typologie de ce genre d'ouvrage<sup>14</sup>. L'étude des intitulés, si elle est éclairante, demeure insuffisante, ceux-ci n'étant pas toujours représentatifs du contenu des dictionnaires. Comme l'explique Bernard Quemada (1967 : 259), « on se gardera bien, sur le seul examen des titres, d'augurer de la nature des ouvrages, car les intitulés sont fort peu dépendants du contenu et le qualificatif, pas plus que l'ouvrage de référence ne peuvent faire foi ». Il apparaît en outre que le choix de la dénomination, tout comme celui du type de répertoire élaboré, est non seulement une question d'époque, mais aussi de mode. Par ailleurs, on peut présumer que les lexicographes sont conscients de la fonction publicitaire du vocabulaire qu'ils

---

<sup>12</sup> Il est à noter qu'un tel inventaire fait également défaut en lexicographie bilingue (français-anglais).

<sup>13</sup> Cela dit, il apparaît essentiel de reconnaître l'apport de l'imposant travail de recensement réalisé par Bernard Quemada. À notre connaissance, *Les dictionnaires du français moderne, 1539-1863*, en particulier le « Relevé chronologique de répertoires lexicographiques français » présenté en fin d'ouvrage (1967 : 567-625), s'avère encore la principale référence en la matière pour ce qui est du domaine français. En ce qui concerne la lexicographie bilingue (français-anglais), mentionnons que, dans le cadre de la présente étude, nous avons pu tirer profit de la consultation du *Development of the English-French, French-English Bilingual Dictionary. A Study in Comparative Lexicography* de James David Anderson, où figure en annexe (1972 : 118-133) un relevé partiel des travaux lexicographiques bilingues et plurilingues élaborés du Moyen-Âge au début du XX<sup>e</sup> siècle. Nous avons également consulté avec profit l'*English Short Title Catalogue* (ESTC), consultable en ligne et beaucoup plus à jour.

<sup>14</sup> Précisons qu'en raison du caractère historique de la présente étude, on ne saurait se référer aux typologies élaborées pour décrire des ouvrages contemporains.

utilisent au moment de déterminer le titre de l'œuvre qu'ils mettront sur le marché, et qu'ils savent l'exploiter à leur avantage, quitte à faire passer un ouvrage pour un autre si cela sert mieux le produit.

Toutefois, en dépit des problèmes posés par le manque d'uniformité qui s'observe dans la production et la dénomination des travaux lexicographiques de petit format (aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, du moins), et bien qu'il n'y ait pas consensus parmi les auteurs qui se sont penchés sur la question, il semble, comme le suggère Laurent Bray (1988 : 100), que l'on puisse caractériser les dictionnaires de format réduit « par l'emploi plus ou moins régulier de trois qualificatifs distincts : dictionnaires *portatifs*, dictionnaires *de poche* et dictionnaires *abrégés* ». Nous verrons que pour en arriver à une telle proposition, il est essentiel de prendre en considération à la fois le contenu et la présentation extérieure des œuvres examinées.

### 1.2.1 Les dictionnaires portatifs

L'adjectif *portatif* apparaît pour la première fois dans l'intitulé d'un dictionnaire à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, si l'on se fie à Laurent Bray (1988 : 96), le premier lexicographe à retenir une formulation qui met en avant les caractéristiques physiques de l'ouvrage, qui fait explicitement allusion à son (petit) format est Pieter Marin avec son *Dictionnaire portatif Hollandois et François* publié à Amsterdam en 1696. Soulignons toutefois que d'autres dictionnaires de nature portative ont pu voir

le jour avant cette date<sup>15</sup>. À cette époque, les livres portatifs ont la cote, et la tendance à la réduction des formats a tôt fait de s'étendre au domaine de la lexicographie. Les auteurs de dictionnaires, déjà soucieux de présenter au grand public des répertoires faciles à manier et commodes à transporter, voient sans doute des avantages à reprendre à leur compte un qualificatif qui a si bonne presse.

Du côté de la lexicographie unilingue française, c'est vers 1735 qu'on voit émerger les premiers répertoires portatifs, des dictionnaires de terminologies spéciales pour la plupart. Ils contribuent à la diffusion des connaissances dans des domaines tels les beaux-arts, la médecine, le commerce et l'agriculture (Poirier 1989 : 323). Ceux qui décrivent la langue courante, qu'ils soient unilingues ou bilingues, jouent alors surtout un rôle de second plan<sup>16</sup>. À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la tendance se renverse et les dictionnaires portatifs qui présentent des nomenclatures non spécialisées envahissent le marché (Bray 1988 : 99).

Un dictionnaire qualifié de *portatif* peut être un ouvrage original ou le produit de la réduction d'un grand dictionnaire existant<sup>17</sup>. Il s'agit en tout cas d'un petit répertoire, généralement de format in-8°, bien qu'on utilise parfois l'adjectif pour désigner des in-12. La popularité de cette catégorie d'ouvrage semble à son comble

---

<sup>15</sup> D'ailleurs, on rencontre l'appellation *petit dictionnaire* dans des titres d'ouvrages parus plus tôt, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Bernard Quemada (1967 : 259) souligne toutefois que la nature très générale de ce qualificatif le place dans une classe à part.

<sup>16</sup> Sauf certaines exceptions, comme le populaire *Dictionnaire portatif de la langue française* (1756) de Richelet, dont l'importance pour l'histoire de la lexicographie française est reconnue.

<sup>17</sup> Ce qui peut expliquer qu'on trouve des titres comme le *Dictionnaire abrégé et portatif fr., latin, italien, espagnol et portugais* (1807) de La Jonchère (cf. le relevé de Bernard Quemada, 1967 : 598). Soulignons au passage que les titres tirés de ce relevé ont été reproduits tels quels dans la présente étude, ce qui explique la présence d'abréviations comme « fr. » par endroits.

autour des années 1820. De façon générale, des trois qualificatifs (*portatif*, *de poche* et *abrégé*), *portatif* est celui qui revient le plus souvent dans les intitulés de dictionnaires<sup>18</sup>. Laurent Bray (1988 : 101) précise qu'à compter de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, après l'apparition de la dénomination *de poche*, seuls les volumes in-8° peuvent être dits *portatifs*. Si l'on consulte le relevé de Bernard Quemada, on se rend compte que cette affirmation n'est peut-être pas tout à fait exacte : des répertoires de format supérieur à l'in-8° (et même à l'in-12) continuent en effet de paraître sous ce titre. De format in-16, le *Dictionnaire portatif de la langue fr.* (1808) de Philippon [sic] de la Madelaine (Quemada 1967 : 599) en serait un exemple<sup>19</sup>.

### 1.2.2 Les dictionnaires de poche

Même si les différents types d'ouvrages « sont élaborés pendant une période assez bien déterminée, en rapport aussi avec la mode qui régit le choix des intitulés » (Quemada 1967 : 259), dans de nombreux cas, on remarque que la frontière entre dictionnaire portatif et dictionnaire de poche est floue<sup>20</sup>; Laurent Bray (1988 : 101) rappelle que l'usage ne sera véritablement fixé qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Signalons tout de même que l'appellation *de poche* désigne généralement des dictionnaires de format in-12, in-16 ou in-32, en somme ceux dont le format est inférieur à l'in-8°<sup>21</sup>. On la voit apparaître dans les intitulés dans les années 1780. Les plus nombreux à adopter

<sup>18</sup> Voir à ce sujet le graphique de Bernard Quemada (1967 : 258), qui rend compte des variations des emplois respectifs de chacune des appellations entre 1700 et 1870.

<sup>19</sup> Nous n'avons pu trouver aucune trace du dictionnaire répertorié par Bernard Quemada.

<sup>20</sup> Que penser par exemple du *Dic. portatif et de poche fr.-all. à l'usage des écoles primaires* (1836) recensé par Bernard Quemada (1967 : 259)?

<sup>21</sup> Sont également considérés comme « de poche » les dictionnaires de format dit carré (Bray 1988 : 101).

cette formule seront les auteurs de dictionnaires bilingues, qui souhaitent offrir à leurs lecteurs des ouvrages d'une grande maniabilité (Poirier 1989 : 323). Cette caractéristique est si importante que certains – Claude Poirier (1989 : 323) fait par exemple état du cas de F. Bottarelli – n'hésitent pas à présenter comme « de poche » un dictionnaire de format in-8° en trois volumes<sup>22</sup>. Comme l'a remarqué Bernard Quemada (1967 : 259), « [l]e format et le nombre de volumes fournissent à l'appréciation un correctif très important ».

Il arrive qu'on choisisse, à l'inverse, de qualifier de *portatifs* des répertoires qui seraient, par leur format, plutôt apparentés aux dictionnaires de poche<sup>23</sup> afin de les faire passer pour plus développés qu'ils ne le sont et possiblement d'augmenter le prestige qui leur est dévolu. Il faut dire qu'on reproche entre autres aux dictionnaires de poche d'être incomplets ou de ne constituer que des listes de mots. Le *New Pocket Dictionary of the French and English Languages* de Thomas Nugent, qui connaîtra pourtant un grand succès avec plus de 50 rééditions entre 1767 et 1916 (Anderson 1978 : 59)<sup>24</sup>, ne sera pas considéré avec autant d'égards que des ouvrages bilingues (français-anglais) de plus grande envergure publiés antérieurement et postérieurement. En dépit – ou en raison – de sa rapidité et de sa facilité de

---

<sup>22</sup> Deux ans seulement après son *Dictionnaire de poche italien, angl. et fr.* (1789), Bottarelli publie un autre ouvrage trilingue de format in-8° en 3 volumes (Quemada 1967 : 593), mais cette fois sous le titre de *Dictionnaire portatif fr., italien et angl.!*

<sup>23</sup> Monique C. Cormier et Aline Francœur (2006 : 31) donnent l'exemple du *Dictionnaire royal et portatif, françois-anglois et anglois-françois* (1795) de J.-F. Tocquot, qui, malgré son format in-16, n'est pas présenté comme un dictionnaire de poche. Il porte pourtant, en anglais, le titre de *Royal Pocket Dictionary* [...].

<sup>24</sup> Dans l'*Avis aux Étrangers* de la 9<sup>e</sup> édition du dictionnaire de Nugent (1795 : vii), il est d'ailleurs question du succès remporté par l'ouvrage : « [l]'accueil favorable que le Public a fait à ce Dictionnaire, est la preuve la plus certaine de son utilité. »

consultation, ce petit dictionnaire (que le lexicographe qualifie en anglais de « portable » et de « Pocket Volume » dans la préface de la première édition de 1767) sera perçu comme un ouvrage moins savant – ou moins sérieux – et de moindre importance que d'autres, du moins si l'on se fie à James David Anderson (1978 : 40). Il est par ailleurs intéressant de souligner que son titre sera d'abord traduit en français par *Nouveau dictionnaire portatif des langues françoises et angloises* (5<sup>e</sup> édition, 1787) avant d'être remplacé par *Nouveau dictionnaire de poche, françois-anglois, et anglois-françois* vers 1816. Le mot « pocket » est donc rendu par « portatif », puis par « de poche »<sup>25</sup>. Le dictionnaire de Nugent a été publié en plusieurs formats différents : in-12, in-16, in-18 et in-24, selon les années et les éditions<sup>26</sup>. En 1788, par exemple, on trouve une 4<sup>e</sup> édition de format in-18, une 5<sup>e</sup> édition de format in-16 et une de format in-18, ainsi qu'une 6<sup>e</sup> édition de format in-12 et une de format in-18. Mentionnons enfin que dans la préface d'une édition subséquente (1795 : v), Nugent conseille aux lecteurs qui souhaiteraient consulter une version plus complète<sup>27</sup> de son dictionnaire de se référer à la version parue en format carré (« SQUARE FORM »), apparemment plus élaborée (tout en portant le même titre).

---

<sup>25</sup> Soulignons au passage le manque d'uniformité observé dans le choix des équivalents en français et en anglais. Nous en avons eu un autre aperçu en consultant le *Great French Dictionary* (1688) de Guy Miège. À l'article « Portatif » de la partie français-anglais de ce dictionnaire, l'exemple « Un livre portatif » est rendu en anglais par « *a pocket Book* ». Pourtant, à l'article « Pocket » de la partie anglais-français, l'exemple « A Pocket-book » est plutôt traduit en français par « *un Livre de poche* ». Même la graphie du terme anglais ne semble pas fixée.

<sup>26</sup> Un in-8°, qui serait daté de 1812, aurait même été recensé.

<sup>27</sup> Enrichie des « sentences » et des « phrases ».



### 1.2.3 Les dictionnaires abrégés

Si les qualificatifs *portatif* et *de poche* font plutôt référence aux caractéristiques physiques du dictionnaire, l'appellation *abrégé*, elle, semble surtout liée au contenu de l'ouvrage (Bray 1988 : 100)<sup>28</sup>. Un abrégé est généralement la version réduite d'un dictionnaire plus développé publié précédemment<sup>29</sup>. Bien qu'aucun format en particulier ne soit associé aux dictionnaires abrégés, on remarque que plusieurs ouvrages de cette catégorie, qu'ils soient bilingues ou unilingues, et peu importe la taille des grands dictionnaires dont ils sont issus, sont de format in-8<sup>o30</sup>. C'est le cas, entre autres, de l'*Abrégé du parallèle fr.-latin* (1620)<sup>31</sup> de Monet, du *Royal Dictionary Abridged* (1700) d'Abel Boyer et du *Vocabulaire fr. ou abrégé du Dictionnaire de l'Académie* (1771).

<sup>28</sup> Lorsqu'on prend connaissance de titres comme le *Dictionnaire abrégé portatif fr.-italien* (1774) d'Alberti de Villeneuve ou le *Dictionnaire abrégé et portatif fr., latin, italien, espagnol et portugais* (1807) de La Jonchère, on pourrait d'ailleurs présumer que, pour certains lexicographes, dictionnaire abrégé ne sous-entend pas automatiquement dictionnaire de petit format, puisqu'on a senti le besoin d'utiliser les deux dénominations.

<sup>29</sup> Il peut y avoir des exceptions : le *Dictionnaire portatif de la langue française, extrait du grand dictionnaire de Pierre Richelet* (1756), que Laurent Bray (1988 : 102) qualifie de « dictionnaire portatif monolingue le plus répandu en France au 18<sup>e</sup> siècle », serait l'abrégé du *Dictionnaire de la langue française, ancienne et moderne*, un ouvrage qui ne paraîtra pas avant 1759 (Bray 1988 : 104). Par ailleurs, il arrive que le contenu d'un dictionnaire abrégé s'enrichisse considérablement d'une édition à l'autre, tant et si bien qu'il devient pratiquement aussi imposant que le dictionnaire développé dont il tire son origine. Bernard Quemada (1967 : 261) cite en exemple le *Dictionnaire portatif de la langue française extrait du grand dictionnaire de Pierre Richelet* (1756), qui, au fil des rééditions, aurait été considérablement augmenté. Entre 1756 et 1811, l'ouvrage serait en effet passé d'un volume in-8<sup>o</sup> à deux volumes in-8<sup>o</sup> (cf. le catalogue de la Bibliothèque nationale de France).

<sup>30</sup> Selon Edith Diehl (1965 : 166) l'in-8<sup>o</sup> serait d'ailleurs le format plus utilisé depuis les années 1700 environ.

<sup>31</sup> Dans le relevé chronologique établi par Bernard Quemada (1967 : 567-625), ce dictionnaire est le premier à porter le titre d'*abrégé*. Précisons que cela n'en fait pas pour autant le premier exemple de réduction dictionnaire. La formule était déjà connue au siècle précédent, comme en fait foi la parution, en 1542, du *Dictionariolum puerorum*, un ouvrage qu'Estienne a extrait de son *Dictionarium latinogallicum* de 1538 (Bray 1988 : 95-96).

Faire un abrégé, c'est en quelque sorte une façon de tirer profit du succès d'un grand dictionnaire ainsi que de la notoriété et de l'expertise de son créateur<sup>32</sup>. Certains lexicographes entreprennent eux-mêmes la confection d'une version abrégée de leur dictionnaire développé, mais il est également possible que celle-ci soit l'œuvre d'un autre auteur<sup>33</sup>. Dans tous les cas, « la notion de filiation demeure très présente » (Cormier et Francœur 2006 : 29). En comparant le *Dictionnaire de l'Académie* et l'abrégé qui en découle, Bernard Quemada (1967 : 259) en est venu à la conclusion que « [l]'ensemble des dictionnaires abrégés se signale [...] par le maintien préférentiel des caractéristiques externes de l'ouvrage développé, c'est-à-dire en premier lieu de l'étendue de la nomenclature », la réduction touchant surtout le contenu des articles. Laurent Bray, qui s'est penché sur le *Dictionnaire portatif de la langue française* (1756) de Pierre Richelet, a pour sa part observé que « les mécanismes de réduction peuvent aussi considérablement affecter la composition de la nomenclature » (1988 : 105), contrairement à ce qu'a affirmé Bernard Quemada. En fait, « les mécanismes de réduction varient selon les dictionnaires » (Bray 1988 : 110) et les visées de ceux qui les élaborent. La suppression d'entrées, la réduction de définitions, l'élimination d'exemples, de la phraséologie, de locutions, de développements particuliers, etc. sont au nombre des procédés auxquels ont recours les lexicographes, qui cherchent à se limiter à l'essentiel. Georges Matoré (1968 : 189) explique « [qu'en] général, le lexicographe dispose d'une certaine liberté; sauf

---

<sup>32</sup> Il pourrait également s'agir d'un moyen de rentabiliser l'investissement que représente l'élaboration d'un recueil de grande envergure, les éditeurs voyant sans doute là l'occasion de conquérir un plus vaste public et de s'imposer sur le marché.

<sup>33</sup> Par exemple, le *Chambaud's Dictionary, French and English and English and French* (1787), de Louis Chambaud, a été « carefully Abridged By Mr. John Perrin », si l'on se fie au titre qui se trouve dans la liste d'ouvrages établie par James David Anderson (1978 : 124).

dans des cas particuliers, il lui est loisible, par exemple, de faire figurer plus de mots et d'écourter les définitions et les exemples, de manière à rester dans les proportions qui lui sont assignées ». En résumé, les interventions peuvent être de nature qualitative et quantitative, et s'effectuer sur la microstructure et la macrostructure de l'ouvrage à raccourcir.

Des trois appellations dont il est question dans le présent chapitre, le mot *abrégé* est celui qui semble être employé le moins souvent dans les titres français, si l'on s'appuie sur le « Relevé chronologique de répertoires lexicographiques français » que Bernard Quemada donne à la fin de l'ouvrage *Les dictionnaires du français moderne, 1539-1863*, et au graphique qui illustre la distribution des différentes qualifications entre 1700 et 1870 (1967 : 258). On sait pourtant que cette catégorie de dictionnaires a connu beaucoup de succès auprès des acheteurs. Il faut préciser que le relevé de Bernard Quemada ne se veut pas exhaustif, il se limite, comme le mentionne l'auteur, aux éditions originales (ou premières éditions connues) et aux rééditions remaniées de certains grands dictionnaires généraux. On peut donc présumer que cette liste ne reflète pas dans toute son ampleur le phénomène du dictionnaire abrégé. Plusieurs abrégés seront édités à de plus nombreuses reprises que les dictionnaires développés dont ils émanent. Comme le souligne Bernard Quemada (1967 : 250), les abrégés « vivent une existence autonome, souvent fort glorieuse et même prolifique ». Par ailleurs, on ne rencontre pas toujours le terme *abrégé* dans le titre de dictionnaires qui se révèlent finalement être des abrégés après examen,

comme c'est le cas pour le *Petit dictionnaire royal* de Pomey (1667)<sup>34</sup>, le *Short Dictionary English and French, With another French and English. According to the Present Use, And modern Orthography* (1684) de Guy Miège<sup>35</sup>, ou le *Dictionnaire portatif de la langue françoise, extrait du grand dictionnaire de Pierre Richelet* (1756). On constate donc que le qualificatif *abrégé* est soit absent, soit remplacé par *petit*, *portatif* ou une autre dénomination (en français ou dans une autre langue) qui ne fait pas directement allusion à la nature du contenu de l'ouvrage<sup>36</sup>. À d'autres occasions, on a recours à une formule qui sous-entend l'idée d'abrègement (« extrait du grand dictionnaire [...] »), ou alors on semble reléguer cette caractéristique au rang de précision qu'on juge utile d'ajouter au titre (« A Dictionary of the English Language [...]. Abstracted from the Folio Edition [...] »).

### 1.3 Dictionnaires de format réduit et considérations pratiques

Deux aspects pratiques évoqués par Bernard Quemada (1967 : 255-257) peuvent expliquer la grande popularité des abrégés et des dictionnaires de format réduit en général. Le premier a trait à la modicité du prix de ces dictionnaires en comparaison avec ce qu'il fallait déboursier pour se procurer les ouvrages plus volumineux, longtemps l'apanage des mieux nantis. La volonté de rendre les dictionnaires accessibles à tous a motivé de nombreux lexicographes à entreprendre

---

<sup>34</sup> Abrégé de son *Dictionnaire royal des langues fr. et latine* de 1664.

<sup>35</sup> Abrégé du *New Dictionary French and English, With Another English and French* (1677) du même auteur.

<sup>36</sup> Sauf peut-être *portatif*, qui, à une certaine époque, est polysémique et peut s'employer pour désigner un dictionnaire abrégé d'un grand (Bray 1988 : 100-101).

la confection de petits répertoires. Le prix d'un dictionnaire est directement lié à son format. On s'en rend particulièrement compte lorsqu'on compare le prix de vente d'un grand dictionnaire à celui d'un abrégé qui en serait issu. À la fin de l'édition de 1774 du *New Pocket Dictionary of the French and English Languages* de Thomas Nugent, à la page intitulée *New Books printed for Edward and Charles Dilly. For the Use of Schools and Private Gentlemen*, on apprend que le *Royal Dictionary* d'Abel Boyer<sup>37</sup> se vendait 1 livre et 5 shillings en format in-4°, alors que pour 7 shillings on pouvait se procurer l'abrégé du même dictionnaire, en format in-8°, relié (« Bound »). La différence de prix qui pouvait exister entre un grand ouvrage et un volume de format réduit est encore plus frappante dans d'autres cas. À titre d'exemple, le *Dictionary of the English Language* (1755) de Samuel Johnson, un imposant in-2° en deux volumes, se détaillait 4 livres et 10 shillings, tandis que son abrégé, un in-8° lui aussi en deux volumes, coûtait 10 shillings (Kolb et DeMaria 2005 : 363). Selon Allen Reddick (1996 : 86), il est possible que l'on ait volontairement retardé la parution de l'abrégé du dictionnaire de Johnson pour ne pas nuire aux ventes du grand dictionnaire dont il a été tiré<sup>38</sup>.

Le second aspect concerne, d'une part, l'aspect physique du dictionnaire (poids, dimensions, nombre de volumes) et, d'autre part, sa facilité et sa rapidité de consultation. La maniabilité est une caractéristique essentielle. Comme le souligne Laurent Bray (1988 : 95), il existe un lien entre fonction et format du dictionnaire, et

---

<sup>37</sup> « Boyer's French and English Dictionary, a new Edition ».

<sup>38</sup> L'abrégé sera d'ailleurs beaucoup plus populaire que l'ouvrage original; entre 1756 et 1786 seulement, huit éditions verront le jour, et chacune sera imprimée à 5000 exemplaires (Kolb et DeMaria 2005 : 365).

les lexicographes ont vite été convaincus de la nécessité « [d']adapter le physique du dictionnaire à son contenu et à son public », ne serait-ce que parce que le dictionnaire, d'une utilité indéniable au demeurant, reste un bien de consommation, un produit qu'il faut vendre. Les lexicographes doivent tenir compte à la fois des attentes de la clientèle visée et de ses moyens financiers. Les voyageurs ou les écoliers, par exemple, n'ont pas besoin d'ouvrages encombrants; comme le signale Bernard Quemada (1967 : 257), « la simplicité et l'efficacité d'utilisation seront mises en avant pour tous les besoins scolaires ou très généralisés ». Dans la préface de son *New Pocket Dictionary of the French and English Languages*, Thomas Nugent (1767 : non paginé) explique en quoi et à qui son dictionnaire est utile :

By the smallness of its size the following repository of words is become portable to Learners of both Languages, by which means they can have an easier recourse to it [...]. The smallness of the size renders it also of easy purchase, and proper on that account in Schools, where DICTIONARIES of large bulk and expence are become a burden.

#### **1.4 Dictionnaires de format réduit et description de la langue**

Selon Georges Matoré (1968 : 189), « [l]e premier problème que doit résoudre un lexicographe est évidemment un problème de "format". Quelle importance donner à l'œuvre qu'il va réaliser? ». Aucun ouvrage ne peut prétendre consigner tout le lexique d'une langue, à plus forte raison un dictionnaire de format réduit, ce qui sous-entend une série de choix éditoriaux pour se plier aux contraintes de l'imprimé. Entre la volonté d'élaborer un dictionnaire qui soit le plus complet possible et le souci de ne pas compromettre sa maniabilité, l'équilibre n'est pas facile à atteindre (Poirier 1989 :

322). De nombreux lexicographes s'emploient, dans la préface de leur ouvrage, à énumérer les défauts des ouvrages de leurs concurrents (et à démontrer, par la même occasion, la pertinence et la supériorité de leur entreprise), les qualifiant souvent d'incomplets ou d'imparfaits. Il arrive que les auteurs de dictionnaires de format réduit aillent au-devant des critiques et dévoilent d'office les limites de leur propre travail. Dans la préface du *Short Dictionary English and French, With another French and English. According to the present Use, And modern Orthography* de 1684, Guy Miège décrit son abrégé en ces termes : « Ici vous n'avez qu'un Livre racourci, qu'un Abbregé d'un grand Dictionaire, qu'un Volume par consequent qui ne peut être qu'Imparfait à plusieurs egards. Vous n'y avez qu'un Entassement de Mots, sans en faire voir l'Usage par des Phrases, si ce n'est en certains cas. En fin c'est une Piece, qui n'est guère propre qu'a faire entendre les Livres. Et, à dire le vrai, on n'y auroit peut être pas songé, n'etoit l'egard que l'on a & pour les Novices, & pour ceux qui ne sauroient se pourvoir d'un grand Volume sans s'incommoder. » On reconnaît tout de même des qualités aux dictionnaires de format réduit, outre les dimensions pratiques évoquées précédemment. Bernard Quemada (1967 : 250) soutient que les abrégés sont « d'excellents dictionnaires de mots, dans la mesure où les éléments encyclopédiques, puis les compléments lexicologiques des répertoires de langue, seront les premières données éliminées ». Comme le fait remarquer Bernard Quemada (1967 : 260), on ne manque pas d'insister, dans le *Royal Dictionary Abridged* (édition de 1768), sur le fait qu'il s'agit « [d']un ouvrage qui contient sous un format plus commode la même quantité de mots et leurs divers acceptions, et sur lequel le grand Dictionnaire a l'unique avantage de contenir les définitions de chaque terme, avec des exemples de ses différentes applications qu'une étude plus

approfondie de la Langue peut seule rendre nécessaire ». En somme, les dictionnaires de format réduit répondent bien aux besoins généraux du grand public, qui souhaite se documenter rapidement et de façon superficielle sur des sujets variés, alors que les ouvrages volumineux seraient plutôt conçus à l'intention de l'utilisateur lettré, en quête d'une information détaillée et précise sur la langue (Matoré 1968 : 190). Ils visent à décrire de manière plus circonscrite la langue courante, à savoir celle employée par le plus grand nombre à une époque donnée<sup>39</sup>.

Par ailleurs, les petits dictionnaires seraient davantage susceptibles d'être à jour, car ils sont généralement réédités plus souvent<sup>40</sup> que les ouvrages de grand format (qui ne connaissent parfois qu'une seule édition). Cela permet de corriger les erreurs d'une édition précédente, de l'améliorer, de l'actualiser. Ainsi, une édition pourra être qualifiée de « revue », de « corrigée »<sup>41</sup>, ou même « [d']augmentée »<sup>42</sup>. Il faut dire que la richesse de la nomenclature est, « par cumuls et surenchères », le « cheval de bataille » favori des « ouvrages en constant renouvellement », pour reprendre les termes de Bernard Quemada (1967 : 51), et un argument publicitaire sans doute efficace. Laurent Bray (1988 : 106) indique qu'on prétend, dans l'*Avertissement* du portatif de Richelet de 1756, que l'ouvrage recense « tous les mots usités dans notre langue », alors qu'il ne contient en réalité que deux tiers de la

---

<sup>39</sup> Laurent Bray (1988 : 108) a par exemple constaté que, dans le portatif de Richelet, on retient seulement l'orthographe de l'Académie (qui est la plus courante), alors que dans le grand dictionnaire de 1759, on présente l'orthographe simplifiée de Richelet, avec celle de l'Académie entre parenthèses.

<sup>40</sup> Probablement parce qu'ils sont moins coûteux à produire et que le volume de données à manipuler est inférieur.

<sup>41</sup> Nous nous basons sur les intitulés des ouvrages, mais il faudrait mettre en relation les différentes éditions pour vérifier si, dans les faits, les remaniements sont plus ou moins importants.

<sup>42</sup> On retrouve parfois les trois adjectifs dans un même titre de dictionnaire!



nomenclature qui se retrouvera dans le dictionnaire développé de 1759, le *Dictionnaire de la langue françoise, ancienne et moderne*. Quant au *Royal Dictionary Abridged* (1700) d'Abel Boyer, il répertorie, si l'on en croit l'auteur (qui n'hésite pas à le clamer sur la page titre de la première édition de son ouvrage), « Near Five Thousand Words more than any *French and English* Dictionary yet Extant, besides the Royal<sup>43</sup> ». Thomas Nugent (1795 : vii) assure pour sa part que son volume « renferme un aussi grand nombre de mots que la plupart des grands dictionnaires »<sup>44</sup>. Comme quoi l'étendue – réelle ou annoncée – de la nomenclature est aussi, et peut-être même davantage, une préoccupation pour les auteurs de petits dictionnaires. À force d'être « augmentés » au fil des rééditions, certains abrégés sont d'ailleurs devenus aussi imposants que les grands dictionnaires dont ils tiraient leur origine<sup>45</sup>. Pour qu'un ouvrage conserve sensiblement le même volume d'une édition à l'autre, chaque addition à la macrostructure devrait entraîner une élimination, ce qui favorise une certaine mise à jour du lexique consigné (Quemada 1967 : 261).

## 1.5 Conclusion

Dès leur apparition, au XVI<sup>e</sup> siècle, les dictionnaires de format réduit ont été appréciés pour leur rapidité et leur facilité de consultation ainsi que pour leur prix modique. Ces ouvrages, conçus pour répondre au besoin d'information d'un large

---

<sup>43</sup> Du même auteur.

<sup>44</sup> Il explique qu'il est parvenu à ce résultat « en se servant d'un caractère plus petit ».

<sup>45</sup> Même le *Pocket Dictionary* de Thomas Nugent a dû être abrégé après plusieurs éditions (en 1856), alors qu'il s'agit à la base d'un dictionnaire de poche. Dans l'annexe de l'ouvrage de James David Anderson, on trouve en effet à la page 129 un dictionnaire intitulé *Nugent's Pocket Dictionary of the French and English Languages...* avec la mention « A new edition, carefully corrected and abridged ».

public, connaîtront beaucoup de succès. Pourtant, ils ont été peu étudiés jusqu'à maintenant, entre autres parce qu'ils n'ont pas le prestige des grands ouvrages réservés à l'élite<sup>46</sup> (Cormier et Francoeur 2006 : 28). Il n'existe d'ailleurs pas encore de typologie définitive de cette famille de dictionnaires. Selon Bernard Quemada (1967) et Laurent Bray (1988), on peut toutefois classer les dictionnaires de format réduit en trois catégories : les dictionnaires portatifs, les dictionnaires de poche et les dictionnaires abrégés. Bien que la frontière entre les trois appellations soit parfois floue, et qu'on ne puisse se fier uniquement aux intitulés pour déterminer la nature d'un ouvrage, il apparaît que les qualificatifs *portatif* et *de poche* font plutôt référence au format des ouvrages, à leurs caractéristiques physiques, alors que le qualificatif *abrégé* se rapporte surtout au contenu du dictionnaire, puisque celui-ci est généralement le résultat de la réduction d'un grand ouvrage paru précédemment. Bernard Quemada (1967) a observé que les lexicographes interviennent principalement sur le contenu des articles et que la macrostructure est peu touchée par la réduction, peut-être parce que l'accroissement de la nomenclature est souvent une justification pour faire paraître un nouvel ouvrage. Laurent Bray (1988) a pour sa part constaté que les coupures peuvent considérablement affecter le nombre d'entrées d'un répertoire. Dans tous les cas, les auteurs de petits dictionnaires ont des choix à faire pour tenter d'atteindre l'équilibre entre exhaustivité et maniabilité, une caractéristique essentielle pour tout ouvrage de consultation.

---

<sup>46</sup> Comme le souligne François Roudaut (2003 : 26), « dans l'appréhension immédiate du "poids" de l'œuvre », « poids réel et poids métaphorique vont souvent de pair ».

## Chapitre 2 – Guy Miège et son œuvre lexicographique

Guy Miège a marqué la lexicographie bilingue (français-anglais) de son époque et contribué à son développement en innovant à plusieurs égards. Selon Ferdinand Brunot (1966 : 178), il est l'un des « hérauts de la langue française en Angleterre ». Dans le deuxième chapitre, nous nous pencherons sur les différentes étapes de la vie de Guy Miège. Nous ferons un bref survol de sa production lexicographique, des conditions dans lesquelles ses ouvrages ont vu le jour et de son apport à la lexicographie bilingue (français-anglais). Enfin, nous esquisserons le portrait de ses trois premiers dictionnaires, à savoir le *New Dictionary French and English, With Another English and French* (1677, 1679), le *Dictionary of Barbarous French* (1679) et le *Short Dictionary English and French, With another French and English* (1684). Ce dernier ouvrage fera l'objet d'une analyse plus poussée dans le troisième chapitre.

### 2.1 Guy Miège

Dans le cadre du présent chapitre, nous avons consulté avec profit un ouvrage de 1705 de Guy Miège intitulé *Utrum Horum? Tyranny, or Liberty; Oppression, or Moderation*, dans lequel sont relatées, sous la forme de mémoires, les grandes étapes de la vie de l'auteur. On y trouve, entre autres, le compte rendu de son éducation, de ses voyages, des emplois qu'il a occupés ainsi que de ses publications. Les travaux de Monique C. Cormier et d'Aline Francœur (2002, 2004, 2006) sur la contribution des

huguenots à l'essor de la lexicographie bilingue (français-anglais) aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles nous ont également été d'une grande utilité. Enfin, de nombreuses informations complémentaires sur Guy Miège et son œuvre ont pu être tirées de l'*Oxford Dictionary of National Biography*.

### 2.1.1 L'homme

Guy Miège voit le jour à Lausanne, en Suisse, en 1644. Élève appliqué, il entre en 1659 à l'Académie de Lausanne, où il étudiera la philosophie pendant deux ans et demi. Poussé par le désir d'acquérir de nouvelles connaissances en voyageant, il quitte la Suisse en janvier 1661 pour l'Angleterre, qu'il gagnera à partir de la France. Après être passé par la Franche Comté, la Bourgogne et les villes de Paris, Rouen, Dieppe et Kent, il arrive à Londres en mars, quelques semaines avant le couronnement de Charles II, événement d'une solennité qui lui fera grande impression. Il intègre ensuite la famille du comte d'Elgin, où il a la possibilité de parfaire son éducation aux côtés du petit-fils du comte, Edward Bruce. Au décès du jeune homme, deux ans plus tard, Guy Miège cherche une occasion qui lui permettrait de s'embarquer pour un nouveau voyage. En juin 1663, il obtient le poste de sous-secrétaire de Charles Howard, duc de Carlisle, que le roi d'Angleterre a nommé ambassadeur extraordinaire en Russie, en Suède et au Danemark. Après avoir accompagné l'ambassadeur dans ces trois pays et en Allemagne, Guy Miège retourne en Angleterre en janvier 1665. Trois mois plus tard, il part faire le tour de la France avec des amis. En arrivant à Paris, il apprend qu'une épidémie de peste a éclaté à Londres, alors qu'une guerre vient de se déclarer entre l'Angleterre et l'Écosse.

Poursuivant son périple, Guy Miège profite d'un passage à Lyon pour se rendre à Genève et à Lausanne, sa ville natale. Son voyage le conduira ensuite dans le Languedoc, puis à Bordeaux, où il sera mis au courant du grand incendie qui a ravagé Londres en 1666. Guy Miège attend le rétablissement de la paix pour regagner l'Angleterre; il rentre à Londres en 1668, après avoir parcouru plus de 3000 km en trois ans. C'est au cours de ces années passées en France, à l'âge de 23 ans, qu'il écrit son premier livre, *The Relation of the Three Embassies*, en s'appuyant sur les notes accumulées lors de son travail pour l'ambassadeur. L'ouvrage, dont la parution a été approuvée par le duc de Carlisle, est publié de façon anonyme à Londres en 1669, puis en français – sous le titre *La relation des trois ambassades* – à Amsterdam et à Paris, en 1669 et 1672<sup>47</sup>. En plus d'être l'auteur d'une quantité impressionnante d'ouvrages à caractère politique et historique<sup>48</sup> (Cormier et Francœur 2004 : 86), Guy Miège est traducteur : à titre d'exemple, *La vie du General Monck*, qui paraît en 1672, est son adaptation française d'une biographie de Thomas Gumble<sup>49, 50</sup>.

De retour en Angleterre, Guy Miège enseigne le français et la géographie, recevant des étudiants dans sa maison de Londres. Entre 1668 et 1718, l'année présumée de son décès<sup>51</sup>, il rédige plusieurs ouvrages qui l'aideront dans son enseignement, et acquiert une solide réputation de lexicographe et de grammairien

---

<sup>47</sup> Ces renseignements proviennent de l'article « Miego, Guy (*bap.* 1644, *d.* in or after 1718) » de Vivienne Larminie (2004) qu'on trouve dans l'*Oxford Dictionary of National Biography*.

<sup>48</sup> Parmi lesquels on compte *The Present State of Denmark* (1683), *A New State of England* (1691) et *The Present State of Great Britain* (1707), pour n'en nommer que quelques-uns. Il est à noter que Guy Miège se défendra des critiques qui lui ont été adressées après la parution de *A New State of England* en publiant *Utrum Horum? Tyranny, or Liberty; Oppression, or Moderation* en 1705.

<sup>49</sup> Voir l'*Oxford Dictionary of National Biography*.

<sup>50</sup> Guy Miège traduira également des ouvrages du français à l'anglais.

<sup>51</sup> Nous n'avons pu retracer la date exacte ni le lieu.

(Larminie 2004 : non paginé). C'est en 1668 que voit le jour sa première grammaire française, *A New French Grammar, or a New Method for Learning of the French Tongue* (Cormier et Francœur 2004 : 86-87). Celle-ci est dédiée au petit-fils de l'évêque John Cosin, Gilbert Gerard-Cosin, dont il a été le professeur de français et de latin (Larminie 2004 : non paginé). Quatorze ans plus tard, une version abrégée de l'ouvrage, intitulée *A short and easie French Grammar fitted for all sorts of learners; according to the present use and modern orthography of the French with some Reflections on the ancient use therof* (1682), est mise sur le marché, suivie en 1687 par *The Grounds of the French Tongue or a new French Grammar* (Cormier et Francœur 2004 : 87). Auteur prolifique, celui que Kathleen Lambley (1920 : 382) considère comme le plus grand compilateur de manuels français de son époque fera paraître sa dernière grammaire française en 1698 sous le titre *Miège's last and best French Grammar, or a new Method to learn French, containing the Quintessence of all other Grammars, with such plain and easie rules as will make one speedily perfect in that famous language*<sup>52</sup>.

Guy Miège est également l'auteur de manuels d'apprentissage de la langue anglaise. Lui-même calviniste, il enseignera l'anglais à des huguenots ayant trouvé refuge en Angleterre après la révocation de l'Édit de Nantes (Cormier et Francœur 2004 : 87). À l'instar de ses grammaires françaises, qui se sont imposées au fil des ans, sa *Nouvelle méthode pour apprendre l'Anglois* remportera un vif succès, faisant

---

<sup>52</sup> Monique C. Cormier et Aline Francœur (2004 : 87) précisent qu'une nouvelle édition de cette grammaire a vu le jour en 1705. Par ailleurs, on trouve les noms de Guy Miège et d'Abel Boyer – son plus grand concurrent – sur l'édition de 1718 d'un ouvrage ayant pour titre *Nouvelle double grammaire*.

l'objet de plus de 20 éditions entre 1685 et 1795 seulement<sup>53</sup> (Larminie 2004 : non paginé). À l'origine conçue pour les francophones qui souhaitaient apprendre l'anglais, cette grammaire a été traduite et adaptée pour les anglophones par Guy Miège. Il semblerait toutefois que *The English Grammar* (1688) n'ait pas été aussi prisée que sa contrepartie française, si l'on se réfère à l'*Oxford Dictionary of National Biography*<sup>54</sup>.

### 2.1.2 Le lexicographe

Dans *Utrum Horum? Tyranny, or Liberty; Oppression, or Moderation* (1705 : 29), Guy Miège explique qu'il a entrepris la confection du *New Dictionary French and English, With Another English and French* parce qu'il avait senti un besoin pour un dictionnaire qui refléterait l'usage actuel de cette langue raffinée qu'est le français. Lorsque l'ouvrage paraît, en 1677, il n'existe encore aucun dictionnaire unilingue français. Le premier du genre, le *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses* de Pierre Richelet, ne verra en effet le jour qu'en 1680. Du côté de la lexicographie anglaise, il faudra attendre 1702 pour voir apparaître un premier dictionnaire unilingue général, le *New English Dictionary* de John Kersey. Jusque-là, les dictionnaires anglais en vente sur le marché avaient pour principal objectif de répertorier les mots difficiles et d'en donner la signification. Les seuls ouvrages sur

---

<sup>53</sup> Il est à signaler que la première édition (1685) comprend la *Nouvelle nomenclature Francoise et Angloise*, du même auteur.

<sup>54</sup> L'ouvrage aurait tout de même le mérite d'être la seule grammaire anglaise à avoir été rédigée en anglais par un auteur dont ce n'est pas la langue maternelle (préface du fac-similé de 1969 de l'édition de 1688 de *The English Grammar*, citée dans l'*Oxford Dictionary of National Biography*).

lesquels Guy Miège pouvait compter dans son enseignement étaient donc des dictionnaires bilingues (Cormier et Francœur 2004 : 87). Parmi ceux-ci, on trouve *A Dictionary of the French and English Tongues* de Randle Cotgrave. Publié pour la première fois en 1611 et pour la dernière fois en 1673<sup>55</sup>, il s'agit du seul dictionnaire bilingue (français-anglais) à avoir été élaboré au XVII<sup>e</sup> siècle avant *A New Dictionary French and English, With Another English and French*. Dans la préface de son dictionnaire de 1677, Guy Miège fait d'ailleurs allusion à la plus récente édition du dictionnaire de Randle Cotgrave, qu'il décrit comme un ouvrage désuet, bon seulement pour la compréhension des anciens livres français, mais de peu d'utilité pour qui veut lire les plus récentes parutions ou parler le français de la cour – justement la raison d'être du *New Dictionary*, qui privilégie l'usage courant et l'orthographe moderne. Le public anglais, encore attaché à la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle, ne semble pas prêt à accueillir un ouvrage en rupture avec la tradition des « hard-word dictionaries » (Cormier et Francœur 2004 : 88). De fait, le premier dictionnaire de Guy Miège ne remporte pas le succès escompté (Hausmann 1991 : 2957), du moins au début. Qu'à cela ne tienne, le lexicographe réplique en 1679 avec la publication du *Dictionary of Barbarous French*, un recueil de « Termes barbares » (1679 : Avis) extraits du dictionnaire de Cotgrave, « avec quèques Additions ». La même année, *A New Dictionary* est réimprimé. Comme le souligne l'auteur en ouverture du *Dictionary of Barbarous French* (1679 : Avis), son dictionnaire commence « à être de bon debit ». Un grand nombre d'exemplaires du *New Dictionary* seront d'ailleurs vendus en quelques années (Miège 1705 : 29). Une

---

<sup>55</sup> Sous le titre *A French and English Dictionary*.



version abrégée, *A Short Dictionary English and French, With another French and English*, en sera même tirée en 1684, avec une deuxième édition en 1685<sup>56</sup>. Dans la préface de la partie français-anglais du *Great French Dictionary* (1688 : non paginé), Guy Miège explique dans quelles conditions le *New Dictionary* a été créé :

WHEN I made my first Attempt of this Kind, I did it (I must confess) under great Disadvantages. Then the Publick was in haste for a *FRENCH DICTIONARY*; and they had it accordingly, buried from the Design to the Composition, and from under my Pen to the Press. Nothing was prepared for it, and That which should have been the Work of many Years was both conceived and brought forth in less than two. Neither was I then so well versed in either Language, as I have been since I made it my Business. All this, together with the dangerous Concurrence of *Cotgrave's* long-settled Reputation, and the Want of Barbarous Words, so much wanted at first, (and as much nauseated at last) was more than sufficient to run down the Book, to baffle its Author, and disappoint the Bookseller. But something there was, by good Providence, that made it strangely work it self into the World, and become Acceptable, even beyond my Expectation.

Encouragé par la popularité que connaît finalement son dictionnaire, Guy Miège entreprend la confection du *Great French Dictionary*, à laquelle il consacre plus de trois ans (Miège 1705 : 29). Ce grand in-folio bilingue (français-anglais), que le lexicographe considère comme son chef-d'œuvre, comprend deux suppléments. Au début de la partie français-anglais, on trouve *The Grounds of the French Tongue*; la partie anglais-français, elle, est précédée d'une *Méthode Abbregee, pour Apprendre l'Anglois* (Cormier et Francœur 2004 : 89). Si l'on en croit Guy Miège (1705 : 29), en 1705 l'ouvrage est épuisé depuis un certain temps déjà. Pourtant, il ne sera jamais réimprimé. Après 1688, la production lexicographique de Guy Miège se résume à de

---

<sup>56</sup> Les deux éditions sont publiées à Londres.

nouvelles éditions<sup>57</sup> de son dictionnaire abrégé, désormais intitulé *The Short French Dictionary*.

### 2.1.3 L'innovateur

Guy Miège se distingue comme étant le premier lexicographe à avoir élaboré un dictionnaire bilingue (français-anglais) bidirectionnel (Anderson 1978 : 40). En effet, avant *A New Dictionary French and English, With Another English and French* (1677), aucun dictionnaire bilingue – qu'il s'agisse du *Dictionarie French and English* (1571), d'un auteur anonyme, mais attribué à Lucas Harryson (Anderson 1978 : 23), ou du *Dictionarie French and English* (1593) de Claudius Hollyband<sup>58</sup> – ne comportait à la fois une partie français-anglais et une partie anglais-français. Même le dictionnaire bilingue de Randle Cotgrave n'était composé, à l'origine, que d'une section français-anglais. Il est devenu bidirectionnel en 1632 seulement, après l'ajout d'une partie anglais-français par un autre auteur, Robert Sherwood. Le modèle

---

<sup>57</sup> D'après la bibliographie de Robin Carfrae Alston (1985 : 130-131, 2008 : 700-701), la troisième édition paraît à Londres en 1690 – avec une réimpression en 1699 – et à La Haye en 1691. La quatrième édition est publiée à La Haye en 1697 – avec une réimpression en 1699. La cinquième édition voit le jour à La Haye en 1701 – avec une réimpression en 1703. Enfin, la sixième et dernière édition est imprimée à Amsterdam en 1701. Ces données ne coïncident pas exactement avec les informations qui apparaissent dans *Utrum Horum? Tyranny, or Liberty; Oppression, or Moderation*; Guy Miège (1705 : 29) indique qu'après son « *Great Folio Dictionary* » – le *Great French Dictionary* de 1688 –, il a entrepris la confection d'un « *Octavo* » – la version abrégée du grand dictionnaire –, et que cet « *Octavo* » a été imprimé à huit reprises : trois fois en Angleterre et cinq fois en Hollande. Or, si l'on s'appuie sur Robin Carfrae Alston (1985 : 130-131, 2008 : 700-701), les huit impressions répertoriées après 1688 se répartiraient plutôt ainsi : deux impressions en Angleterre – 1690 et 1699 – et six impressions en Hollande – 1691, 1697, 1699, 1701 (La Haye), 1701 (Amsterdam) et 1703. Même en tenant compte des deux premières éditions de l'abrégé, parues avant 1688 – en 1684 et 1685, à Londres toutes les deux –, on ne peut arriver à un résultat qui concorde. L'*English Short Title Catalogue* répertorie pour sa part une cinquième édition publiée en 1701 à « Amsterdam et Leipzig » par « Arkste'e & Merkus ». On n'y trouve pas de mention de la quatrième édition de La Haye (1697) ni de la troisième édition de Londres (1699) recensées par Robin Carfrae Alston.

<sup>58</sup> Ajoutons à cette liste le dictionnaire anglais-français que John Palsgrave insère dans sa grammaire de 1530 intitulée *Lesclaircissement de la langue Francoyse* (Cormier et Francœur 2004 : 89).

instauré par Guy Miège est vite devenu la norme. Tous les dictionnaires qu'il a publiés étaient bidirectionnels. C'est également le cas des ouvrages de ses successeurs, avec en tête de liste Abel Boyer et son *Royal Dictionary*, dès 1699. Vinrent ensuite le *Nouveau Dictionnaire François-Anglois et Anglois-François* (1761) de Louis Chambaud, et *A New Pocket Dictionary of the French and English Languages* (1767) de Thomas Nugent.

Selon Monique C. Cormier et Aline Francœur (2004 : 90), il est possible que Guy Miège ait eu l'intention de créer un dictionnaire qu'il pourrait utiliser pour enseigner le français et l'anglais, chaque partie étant destinée à un public spécifique. La partie anglais-français allait sans doute profiter aux réfugiés huguenots à qui il donnait des leçons d'anglais, en facilitant leur compréhension orale et écrite de la langue de leur pays d'accueil. Elle serait aussi réservée aux voyageurs anglais désirant se faire comprendre en français à l'étranger. La partie français-anglais, quant à elle, allait permettre aux Anglais de mieux comprendre le français et de lire les auteurs modernes, en plus d'aider les francophones installés en Angleterre à s'exprimer en anglais.

Monique C. Cormier et Aline Francœur (2004 : 88) soulignent que Guy Miège innove également en étant le premier lexicographe à décrire, dans un dictionnaire bilingue (français-anglais), le français usité en France au XVII<sup>e</sup> siècle. Contrairement à son prédécesseur, Randle Cotgrave, dont le dictionnaire présente une nomenclature qui se veut le reflet du français du XVI<sup>e</sup> siècle, Guy Miège s'est employé à consigner les mots d'une langue actuelle, celle de la cour, celle mise de l'avant par l'Académie

française. Dans la préface du *New Dictionary French and English, With Another English and French* (1677 : non paginé), le lexicographe critique d'ailleurs l'ouvrage de Randle Cotgrave, qu'il juge dépassé :

[...] I confess Mr. *Cotgraves* Dictionary would have contributed a great deal more than it has, had it been any ways accomodated to our present Age. Which indeed is highly pretended to in the last Edition thereof, but so performed that the Title runs away with all the Credit of it. And indeed the Book is so far from being refined according to Cardinal *Richelieu's* Academy, as is pretended in the Title<sup>59</sup>, that it swarms every where with Rank Words and Obsolete Phrases, favouring more of King *Pharamonds* Reign than that of Lewis XIV. So that I look upon *Cotgrave* as a good Help indeed for reading of old French Books (a thing which few people mind) but very insignificant either for reading of new ones, or speaking the Court-French, which is the Design of this Work.

Ajoutons en terminant que la contribution de Guy Miège ne se limite pas au seul domaine de la lexicographie; il a innové également en tant que grammairien. D'après Helge Kökeritz (1943 : 141), « [h]e is rightly held to be the best contemporary French authority on English pronunciation in the 17<sup>th</sup> century [...], and much weight has been attached to some of his statements, above all his equation of *ew* with French *u* [...]. »

---

<sup>59</sup> Guy Miège fait probablement allusion à l'édition de 1673 du dictionnaire de Cotgrave, *A French and English Dictionary, Composed By M<sup>r</sup> Randle Cotgrave With Another In English and French. Whereunto are added [...] Distinctions of the Obsolete Words from those that are now in Use. Together with [...] other Refinements according to Cardinal Richelieu's late Academy. [...] By James Howell [...] London [...]*. Dans son *Epistle Dedicatory* (1673 : non paginé), qui ouvre le dictionnaire, James Howell explique comment il a procédé : « a great number of those words that are now obsolete, and held pedantick, forced or affected, are distinguished by this mark †, from others that have now the vogue in the refined Court French, which I would not presume to do only of my self, without the coadjutorship of a noble and knowing French Gentleman. » Il conclut sur cette note : « If those castigations and supplements which go with this new Edition may conduce to the publick good, and to the advantage of those gentlespirits who have a vertuous desire to be versed in the Court-French now current, I have my wish, I have my reward. »

### 2.1.3.1 *Le New Dictionary French and English, With Another English and French (1677)*

Publié à Londres en 1677, *A New Dictionary French and English, With Another English and French* est le premier dictionnaire élaboré par Guy Miège. De format in-4° et non paginé, l'ouvrage a été imprimé par Tho. Dawks, pour Thomas Basset. Il s'agit d'un volume bilingue (français-anglais) bidirectionnel, la première partie étant français-anglais et la deuxième, anglais-français<sup>60</sup>. Le lexicographe dédicace son dictionnaire, présenté comme « un Raccourci de deux Langues Vulgaires, le François & l'Anglois », « Au Tres Illustre Prince Charles Lenos, Duc de Richemont, Comte deMarsh, Baron de Shedrington », lui-même « un Abbrégé de tout ce qu'il y a de parfait en [son] âge & dans la France & dans l'Angleterre », pour reprendre les termes de Guy Miège (1677 : *Dedicace*). Les deux pages consacrées à la *Dedicace* sont suivies d'une *Preface To The Reader* en anglais, qui expose en trois pages « the Necessity, Substance, and Method of this Work ». Dans un premier temps, Guy Miège fait mention des récentes corrections et améliorations apportées à la langue française, « that is now become the darling Language of Europe ». Il souligne l'importance de préserver la pureté du français et de le maintenir dans l'état de perfection auquel il est parvenu grâce aux efforts de l'Académie française établie par le Cardinal de Richelieu. Selon Guy Miège, la langue française « is in a manner grown Universal in Europe, but especially amongst the Gentile part of it ». Le lexicographe explique que la langue anglaise « is so much made up of the French » que l'étude du français pourrait permettre aux Anglais de mieux parler leur propre

---

<sup>60</sup> La partie français-anglais compte plus de pages que la partie anglais-français.

langue. Il poursuit en dénonçant l'archaïsme du dictionnaire de Randle Cotgrave, qui n'est utile, à son avis, qu'à la compréhension des livres anciens. Le *New Dictionary* (1677), en revanche, est présenté comme un instrument qui devrait aider les lecteurs à lire les plus récents ouvrages et à parler le français de la cour. L'auteur soutient avoir privilégié l'usage actuel et l'orthographe moderne dans l'élaboration de son ouvrage. Dans la préface, il explique qu'il existe deux catégories de mots : ceux qui sont en usage et ceux qui ne le sont pas (« Words in use, and Words not in use »). Entrent dans la première catégorie les « Common Words », qui sont utilisés de façon courante par tous les locuteurs d'une langue, les « High (or Choice) Words », qui sont plutôt employés par les gens les plus instruits et éduqués, et les « Terms of Art », qui sont propres à des domaines spécialisés. Le lexicographe prétend s'être efforcé de n'omettre aucun « Common Words » ni « High (or Choice) Words » dans son dictionnaire – tant du côté français que du côté anglais – et d'accorder une attention particulière à ceux qui sont usités depuis peu. En ce qui concerne les « Terms of Art », ceux qui relèvent du domaine juridique surtout, le *New Dictionary* (1677) en contient autant que ce qu'on peut raisonnablement attendre d'un tel ouvrage, aux dires de son créateur. Dans la seconde catégorie de mots, on trouve les « Obsolete Words », qui sont tombés en désuétude (certains étant même qualifiés par Guy Miège de « Rubbish of any Language »), et les « New-forced Words »<sup>61</sup>. Contrairement à Randle Cotgrave, Guy Miège a construit son dictionnaire en éliminant les « Obsolete Words », exception faite de ceux qui ne sont pas encore complètement dépassés<sup>62</sup>, mais qui risquent de le devenir, et qu'on peut encore lire chez certains auteurs. Ces

---

<sup>61</sup> Guy Miège utilise aussi le terme « New-coyned Words » un peu plus loin.

<sup>62</sup> James David Anderson (1978 : 43) les qualifie de « semi-obsolete ».

mots-là, ainsi que certains « New-coined Words »<sup>63</sup>, qu'on verra probablement peu en usage selon l'auteur, figurent dans le *New Dictionary* (1677), mais sont marqués d'une croix (« † ») pour qu'on les distingue des autres. Comme le souligne Michel Glatigny (1990 : 12), « [a]u XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, la marque d'archaïsme est la forme emblématique de la condamnation formulée par les grammairiens classiques : leur première tâche leur semble être "d'épurer" la langue de tout ce qui est "vieux". » Guy Miège ajoute qu'il a inclus dans son dictionnaire de nombreux exemples (« *Phrases* ») servant à illustrer les différents sens des mots qu'il contient. Ainsi, à l'article « LENT », on trouve l'exemple « Avoir l'esprit lent » :

LENT, tardif, pesant à faire quêque chose, *slow, slack, heavy, dull, lingring, backward, remiss, or lazy.*  
Avoir l'esprit lent, *to be soft-witted.*

L'ouvrage renferme aussi des proverbes, des descriptions et des observations. Par exemple, à l'article « CHAMEAU », le lexicographe fournit entre autres les informations suivantes :

CHAMEAU (m.) sorte d'animal, *a Camel.*  
Le Chameau Medois a deux bosses sur le dos, *the Camels of Media have two bunches upon their backs.*  
Le Chameau d'Arabie a une seule bosse sur le dos, & une à la poitrine, sur laquelle il s'appuie, *the Camels of Arabia have but one bunch upon the back, and one at their breast, which bunch they lean upon.*

Dans la préface du *New Dictionary* (1677), Guy Miège explique également de quelle façon il a choisi de regrouper les mots d'une même famille sous une seule entrée :

<sup>63</sup> James David Anderson (1978 : 43) les décrit comme des « *neologisms* ».

[...] I am to give an account of my *Method*, whereby Derivatives are reduced to their Primitives. So that the Primitive go's as a Leading Word in Capitals, and its Derivatives that come after in smaller Characters. By which means one hath a curious and distinct Prospect of every Primitive, with all its Off-spring together.

Dans *A New French Grammar*, la grammaire qu'il a fait paraître en 1678, soit un an après le *New Dictionary* (1677), Guy Miège définit ce qu'il entend par « Primitive » et « Derivative » :

WE call Primitive Words such as have not their rise from any other word of the same Language, as *forme* form. (Miège 1678 : 25-26)

WE call Derivative those Nouns that are derived from others, as *formel* formal, from *forme*.

And they are either immediately derived from their Primitives, as *fleurir* from *fleur*; or are only an Off-spring of other Derivatives, as *florissant* and *fleuri*, both which derive their pedigree from *fleurir* immediatly. (Miège 1678 : 28)

En résumé, les articles du *New Dictionary* (1677) sont constitués d'une entrée principale (en lettres majuscules) et, le cas échéant, des sous-entrées avec lesquelles elle partage un lien de parenté. À titre d'exemple, dans l'article qui suit, les sous-entrées (ou « Derivatives ») « Fourrer un habit », « Fourré » et « Fourreur » figurent sous l'entrée principale (ou « Primitive ») « FOURRURE » :

<p>FOURRURE (f.) <i>fur</i>.  Fourrer un habit, <i>to furr, or line a suit of cloaths with fur</i>.  Fourré, <i>furred, lined with fur</i>.  Robe fourrée<sup>64</sup>, <i>a furred gown</i>.  Fourreur (m.) <i>a furrier, a skinner</i>.</p>
---

L'auteur soutient que cette formule – au demeurant inédite, comme le font remarquer

<sup>64</sup> Contrairement aux « Primitives » et aux « Derivatives », les exemples ne sont pas indentés.



Monique C. Cormier et Aline Francœur (2004 : 91)<sup>65</sup> – « is certainly a great Conveniency, and must needs be a singular Help to the Learner, who finding by this means the Etymology of Words lying all along before him will easily master the Language ». Guy Miège précise qu'en plus d'être classés selon leur étymologie, les « Derivatives » apparaissent dans la nomenclature suivant l'ordre alphabétique. On les repère grâce à l'astérisque qui les précède :

[...] I have taken care however to put the Derivatives in their Alphabetical Order, where they have a Star before them that leads you to the Primitive, which is to be found most times in the same page.

Le renvoi est assuré par l'abréviation « V. » suivie de la mention du « Primitive » correspondant, comme c'est notamment le cas pour l'entrée<sup>66</sup> « Legende », qui se trouve entre les articles « LEGAT » et « LEGER » :

\* Legende. V. Lire.

Il arrive que plusieurs « Derivatives » qui renvoient à un même mot et qui se suivent dans l'ordre alphabétique soient regroupés en une seule entrée, probablement pour éviter la répétition et par souci d'économie d'espace. En voici un exemple :

\* Fournage, Fournaise, Fourneau, Fournée, Fournier, & Fourniere. V. Four.

Il est à noter que l'abréviation « V. » peut aussi renvoyer à la « bonne » orthographe d'un mot, celle sous laquelle le lecteur le trouvera décrit. Dans ce cas, l'entrée n'est

<sup>65</sup> James David Anderson (1978 : 46) signale pour sa part que Claudius Hollyband avait adopté un système semblable, quoique bien moins élaboré.

<sup>66</sup> Lorsqu'il s'agit d'un renvoi, nous préférons parler du « Derivative » comme d'une entrée plutôt que d'une sous-entrée, puisqu'il n'est pas rattaché au mot qui le précède alphabétiquement dans la nomenclature.

pas précédée d'un astérisque et s'écrit en lettres majuscules, puisqu'on fait référence à un mot qui est en tête d'un article :

LASCHE, & ses Dérivés. V. Lâche.

Parfois, Guy Miège l'emploie après une entrée pour laquelle il ne propose ni définition, ni exemple, ni équivalent, préférant renvoyer le lecteur à un synonyme qui, lui, fait l'objet d'un article :

BAILLER. V. Donner.

Par ailleurs, comme le signale James David Anderson (1978 : 45), le système mis au point par Guy Miège n'est pas à toute épreuve. Le lexicographe a notamment omis l'ajout de renvois pour certains « Derivatives »; en outre, on remarque parfois un manque de cohérence dans le choix des mots qui font office de « Primitives ». Dans certains cas, l'entrée principale sous laquelle sont regroupées les sous-entrées est un nom, alors que dans d'autres cas, il peut s'agir d'un adjectif ou encore d'un verbe et ce, sans raison apparente. Par exemple, on retrouve sous l'entrée principale « BRIGUE » – un nom – les sous-entrées « Briguer » – un verbe – et « Brigueur » – un nom également :

BRIGUE (f.) *a private suit, or under-hand labouring for an Office.*  
 Briguer, *to make private suit, or labour under-hand for an Office.*  
 Brigueur (m.) *one that privately labours (or under hand sues) for the assistance or favour of others in order to get a vacant Office.*

Ailleurs, c'est plutôt un verbe – BRODER – qui a été retenu pour faire l'objet d'un article, les noms – Brodeur, Broderie et Brodure – (et un adjectif – Brodé) étant

présentés comme des « Derivatives » :

BRODER, travailler en broderie, *to imbroder*.  
 Broder une étoffe, *to imbroder a stuff*.  
 Brodé, *imbrodered*.  
 Brodeur (m.) *an Imbroderer*.  
 Broderie, Brodure (f.) ouvrage de brodeur, *imbrodery*.  
 Broderie, art de brodeur, *the art of imbrodering*.

Une fois sa méthode présentée, Guy Miège explique qu'il a élaboré la partie français-anglais du *New Dictionary* (1677) en se basant sur le « Dictionary Royall French and Latin » de François-Antoine Pomey<sup>67</sup>, « the newest and the best that is now extant in that way ». Guy Miège tient tout de même à préciser qu'il ne s'est pas contenté de copier l'ouvrage et qu'il a pris soin d'y apporter des corrections, en plus d'ajouter des éléments et d'en retrancher d'autres. Tout en reconnaissant les qualités de François-Antoine Pomey, Guy Miège se dit résolu à ne pas l'imiter, « by way of revenge in that ungentile Character he gives to Protestants, under the words Calviniste, Huguenot, &c. ». Les propos qu'il tient au sujet des protestants, qu'il décrit en latin comme « *Hereticus, Impius, Sacrilegus* », n'ont pas leur place dans un dictionnaire, poursuit Guy Miège. Le lexicographe conclut la préface de son *New Dictionary* (1677) en priant le lecteur de se montrer indulgent pour les inévitables oublis qu'il pourra y relever, soulignant au passage la difficulté de rédiger et d'imprimer un ouvrage qui soit exempt d'erreurs.

---

<sup>67</sup> La première édition de ce dictionnaire bilingue français-latin est publiée en 1664 sous le titre *Dictionnaire royal des langues françoise et latine*. En 1667, une version abrégée, *Le Petit dictionnaire royal pour ceux qui commencent de composer en latin*, voit le jour. En 1671, *Le Dictionnaire royal augmenté, seconde édition* est mis sur le marché. Avant 1677, l'année de parution du *New Dictionary*, *Le Dictionnaire royal augmenté, seconde édition* est réimprimé deux fois : en 1674 et en 1676 (cf. le catalogue de la Bibliothèque nationale de France).

La présentation physique du *New Dictionary* (1677) a déjà fait l'objet d'une description dans *The Development of the English-French, French-English Bilingual Dictionary. A Study in Comparative Lexicography* de James David Anderson (1978 : 44). Celui-ci a observé qu'on trouve au verso de la page 4 de l'ouvrage la mention « Imprimatur Mart. 12 167<sup>4</sup> GULIEL. WIGAN ». Selon James David Anderson (1978 : 44), il s'agit de la première édition originale de dictionnaire à porter une telle marque. La partie français-anglais débute au recto de la cinquième page de l'ouvrage et a pour titre *A New Dictionary French and English*. Les articles du dictionnaire sont répartis sur trois colonnes séparées verticalement par des filets. Chaque colonne est identifiée par les deux lettres initiales des mots qui sont décrits. Ainsi, on trouve les lettres « AB » en tête de la colonne qui contient les entrées « BARDOT », « BARGUIGNER » et « BARICAVE », et les lettres « LA » en haut de la colonne qui commence par les entrées « LAPIS », « LAPS » et « LAQS »<sup>68</sup>. Comme le souligne James David Anderson (1978 : 44), aucun mot commençant par la lettre K, U, W ou X n'est répertorié dans le dictionnaire. Les lettres I et J sont traitées comme une seule lettre, tout comme les lettres U et V. Aucune indication de nature phonétique ou orthographique n'est proposée par le lexicographe, celui-ci les réservant probablement pour *A New French Grammar*, la grammaire qu'il publie un an après le *New Dictionary*<sup>69</sup>. James David Anderson (1978 : 46) indique qu'on compte environ dix entrées par page dans la partie français-anglais, alors qu'on en

---

<sup>68</sup> On utilisait aussi des lettres – trois plutôt que deux – pour identifier chaque colonne du *French and English Dictionary* de Randle Cotgrave, du moins dans l'édition de 1673. D'ailleurs, au point de vue de la présentation physique, les deux dictionnaires ont beaucoup en commun.

<sup>69</sup> De nombreuses informations relatives à la prononciation des lettres et à l'orthographe – ancienne et moderne – des mots sont en effet incluses dans cet ouvrage.

recense le double dans la partie anglais-français.

### 2.1.3.2 *Le Dictionary of Barbarous French (1679)*

En 1679, *A New Dictionary French and English, With Another English and French* est réimprimé. Le contenu de ce dictionnaire est identique à la version publiée en 1677, à deux exceptions près : la page de titre diffère légèrement, et le lexicographe a ajouté une partie à l'ouvrage, *A Dictionary of Barbarous French*. Le titre complet de l'ouvrage, tel qu'il figure sur la page couverture, est le suivant : *A NEW DICTIONARY French and English, With Another English and French; According to the Present USE, and Modern ORTHOGRAPHY<sup>70</sup> of the FRENCH. ENRICH'D<sup>71</sup> With New WORDS, Choice PHRASES, and Apposite PROVERBS; Digested into a most Accurate Method, And Contrived<sup>72</sup> for the USE<sup>73</sup> both of English and Foreiners. To which is added, A Collection of BARBAROUS FRENCH; OR, Of Obsolete, Provincial, Mis-spelt, and made Words. For the Satisfaction of such as read old French Authors<sup>74</sup>*. Le dictionnaire a été imprimé à Londres pour Thomas Basset, mais le nom de l'imprimeur n'est pas mentionné, contrairement à l'édition de 1677. L'ouvrage est daté de 1679.

<sup>70</sup> Sur la page couverture de l'édition de 1677, les mots « USE » et « ORTHOGRAPHY » sont écrits en majuscules plutôt qu'en petites majuscules.

<sup>71</sup> Dans le titre de 1677, il est écrit « INRICH'D ».

<sup>72</sup> En 1677, les mots « DIGESTED » et « CONTRIVED » sont en majuscules et sur une ligne séparée. En outre, il y a un point-virgule (et non une virgule) après le mot « Method ».

<sup>73</sup> En 1677, ce mot est en petites majuscules.

<sup>74</sup> En plus des petites différences notées ci-haut, il nous semble que le caractère typographique retenu pour la composition de la page couverture du *New Dictionary* de 1679 n'est pas le même que pour celle du *New Dictionary* de 1677.

Le *Dictionary of Barbarous French* est placé après la partie anglais-français du *New Dictionary* (1679)<sup>75</sup> et possède une page au titre distinct : *A Dictionary of Barbarous French. OR, A COLLECTION, By way of ALPHABET, OF Obsolete, Provincial, Mis-spelt, and Made Words In FRENCH. Taken out of COTGRAVE's Dictionary, With some ADDITIONS. A Work much desired, and now performed, For the Satisfaction of such as Read Old FRENCH.* Le nom de l'auteur, Guy Miège, apparaît, suivi de la mention « AUTHOR of the New FRENCH DICTIONARY ». *A Dictionary of Barbarous French* a été imprimé en 1679 à Londres par J. C. pour Thomas Basset. Il compte 354 pages<sup>76</sup> et, à l'instar du *New Dictionary*, est de format in-4°. L'ouvrage est principalement composé d'une liste de mots et de leurs équivalents, et ne comporte qu'une partie français-anglais. On y trouve « les vieux Mots François, quantité de Mots de Province, & d'autres faits à plaisir », ainsi que « quèques Termes d'Art, des Noms de Plantes, d'Animaux, etc. » qui avaient été écartés du *New Dictionary* parce que « peu connus et & usitez ». Le *Dictionary of Barbarous French* complète en quelque sorte le *New Dictionary*, le lexicographe ayant préféré présenter tous les « barbarismes » sous la forme d'un supplément plutôt que de les inclure dans le corps même du dictionnaire. Les deux premières pages sont consacrées à un *Avis* dans lequel Guy Miège explique les raisons qui l'ont forcé à présenter un recueil de mots désuets, alors qu'il s'était justement employé à les exclure du *New Dictionary*, publié pour la première fois à peine deux ans plus tôt :

LE Lecteur saura que, si cet Ouvrage est de quèque Utilité, on en est obligé à quèques Curieux, qui ont fait passer mon Nouveau Dictionaire pour un Dictionaire Imparfait ; & à des Envieux, qui ne

---

<sup>75</sup> Le *Dictionary of Barbarous French* a également été publié séparément du *New Dictionary*.

<sup>76</sup> Ce chiffre est tiré de l'*English Short Title Catalogue*. Le *Dictionary of Barbarous French* n'est pas paginé.

l'ont pas si tôt veu naître qu'ils ont voulu l'étouffer dans la naissance. Les uns & les autres ont protesté hautement, qu'il ne valoit rien ; parce qu'il y manquoit ce Ramas de Termes barbares, en quoi Cotgrave avoit si bien reüssi. Et ce Prejugé a prevalu quêque tems en Angleterre d'une maniere si étrange, qu'en fin j'ai été contraint d'y remedier.

Comme le fait remarquer Franz Josef Hausmann (1991 : 2957), le public anglais est « habitué pour sa propre langue aux "hard word dictionaries" et fidèle à la prose française du 16<sup>e</sup> siècle ». Ainsi, après avoir critiqué Randle Cotgrave dans la préface du *New Dictionary* de 1677<sup>77</sup>, Guy Miège est-il contraint de le copier, « pour fermer la bouche à ceux qui ne vouloient pas qu'un Dictionnaire François fût parfait sans ces Barbarismes ». Toutefois, si l'on en croit le lexicographe, à peine s'est-il lancé dans l'aventure du *Dictionary of Barbarous French* que cet engouement pour l'ancien français tend à passer :

Il est vrai que peu de tems apres que je l'eu entrepris, cette Erreur si commune commença à s'évanouir, & mon Dictionnaire<sup>78</sup> à être de bon debit<sup>79</sup>.

Comme l'admet son auteur dans la préface, le *Dictionary of Barbarous French* « n'est au fond qu'un Recueil de Cotgrave, avec quêques Additions ». Pourtant, lorsqu'on compare les deux dictionnaires, on se rend compte que les entrées, quoique très semblables, sont rarement reproduites telles quelles, du moins dans les pages que nous avons pu consulter. Prenons pour exemple l'entrée « Asséeur » enregistrée dans

<sup>77</sup> Préface qui, rappelons-le, est reproduite telle quelle dans la version de 1679 du *New Dictionary*, celle qui comprend le *Dictionary of Barbarous French*.

<sup>78</sup> Il est ici question du *New Dictionary* de 1677.

<sup>79</sup> D'ailleurs, *A Dictionary of Barbarous French* ne sera jamais réimprimé ou réédité par la suite.

le *French and English Dictionary* de 1673 :

Asséeur : m. *A Cessor, in matter of taxes, &c.*

On peut voir dans le *Dictionary of Barbarous French* que Guy Miège a calqué le travail de Randle Cotgrave, mais en y ajoutant une précision :

Asseur (*for Asseyeur*) *A Cessor in matter of Taxes, &c.*

De façon générale, le lexicographe a surtout supprimé des éléments qui figuraient dans le *French and English Dictionary* pour faire du *Dictionary of Barbarous French* un ouvrage plus concis. Par exemple, on trouve l'entrée suivante dans l'édition de 1673 du dictionnaire de Randle Cotgrave :

Asseulé : m. ée : f. *Abandoned, forsaken, left solitary, or alone.*

Dans le dictionnaire de Guy Miège, la même entrée se trouve réduite (et corrigée au passage) :

Asseulé, *forsook, or left alone.*

Parfois, la réécriture est complète, comme c'est le cas pour l'entrée « Asservagi », traitée ainsi dans le *French and English Dictionary* (1673) :

† Asservagi : m. ie : f. *Inthralled, subjected, submitted unto, tyed in servil bonds.*

Dans son ouvrage, Guy Miège choisit de proposer un autre équivalent anglais pour le même mot :



Asservagi, *made a slave*.

Il arrive également qu'un mot du recueil de Randle Cotgrave ne soit tout simplement pas reproduit dans le *Dictionary of Barbarous French*. Il est par ailleurs intéressant de constater que les procédés que nous venons d'énumérer (ainsi que d'autres) seront à nouveau employés par Guy Miège quelques années plus tard, lorsqu'il entreprendra la confection d'un abrégé dérivé de son *New Dictionary*, le *Short Dictionary English and French*. Nous verrons en outre plus loin que certains éléments figurant dans ce dictionnaire de petit format sont tirés du *Dictionary of Barbarous French*.

### 2.1.3.3 **Le *Short Dictionary English and French, With another French and English* (1684)**

Issu du *New Dictionary* (1677), *A Short Dictionary*<sup>80</sup> *English and French, With another French and English. According to the present Use, And modern Orthography* paraît sept ans plus tard, soit en 1684. Cet abrégé bilingue (français-anglais) bidirectionnel en un volume, le premier du genre, est imprimé à Londres pour Tho. Basset. La partie anglais-français, intitulée *A Short Dictionary English & French*, est suivie d'une partie français-anglais, dont le titre est *A Short Dictionary French & English*<sup>81</sup>. L'ouvrage est non paginé et de format in-8°. Il s'ouvre sur une *Preface De L'Auteur*<sup>82</sup> bilingue, les versions en anglais et en français étant placées

<sup>80</sup> À cette étape de notre étude, il est intéressant d'observer qu'à l'article « Dictionary » de la partie anglais-français du *Great French Dictionary* (1688), Guy Miège rend en français l'exemple « A short (or compendious) Dictionary » par « un petit Dictionnaire ».

<sup>81</sup> Rappelons que dans le *New Dictionary* (1677), à l'inverse, la partie français-anglais précède la partie anglais-français.

<sup>82</sup> *The Author's Preface* en anglais.

côte à côte sur deux colonnes séparées par un trait. Guy Miège se sert de cette tribune pour poser les limites de son ouvrage, peut-être afin de parer à d'éventuelles critiques après en avoir été la cible à la parution du *New Dictionary* en 1677. Le lexicographe lui-même ne paraît pas tenir les abrégés en grande estime, si l'on se fie à la façon dont le *Short Dictionary* est présenté dans la préface :

Ici vous n'avez qu'un Livre racourci, qu'un Abbregé d'un grand Dictionaire, qu'un Volume par consequent qui ne peut être qu'Imparfait à plusieurs egards.

Selon l'auteur, l'ouvrage se résume à un « Entassement de Mots », dépourvu, « si ce n'est en certains cas », d'exemples pour en illustrer le sens, et n'a d'autre utilité que de « faire entendre les Livres ». Il a été conçu pour les « Novices » et pour « ceux qui ne sauroient se pourvoir d'un grand Volume sans s'incommoder », ainsi que pour « ces Messieurs de delà la Mer, qui ne se servent de l'Anglois que pour entendre les Livres écrits en cette Langue ». Guy Miège décrit la partie anglais-français de son dictionnaire comme étant la plus développée. Elle contient d'ailleurs 489 pages, alors qu'on n'en compte que 351 dans la partie français-anglais. Cette dernière ne saurait satisfaire « Messieurs les Anglois », admet-il. Il semblerait que le français soit « trop en vogue » en Angleterre, et que l'on ait « une Inclination trop forte & à l'entendre & à le parler, pour se contenter d'une Aide comme celle ci ». Guy Miège conclut sa préface en annonçant qu'un grand dictionnaire est en préparation, et « qu'il n'y manquera rien qui puisse contribuer à rendre une personne savante & delicate, soit dans le François ou l'Anglois ». C'est donc dire que lorsque l'abrégé a été mis sur le marché, en 1684, le lexicographe avait déjà amorcé, sinon prévu, la confection du *Great French Dictionary*, un dictionnaire développé qui verra finalement le jour en

1688. Il n'est pas impossible que Guy Miège ait travaillé sur les deux ouvrages de façon parallèle et que certains éléments introduits dans le *Short Dictionary* aient été repris dans le *Great French Dictionary*. La préface de l'abrégé est suivie d'une page consacrée à la promotion des grammaires élaborées par l'auteur. Celle-ci est composée d'un *Advertisement*, en anglais, dans lequel il est question des deux grammaires françaises, l'une concise et l'autre plus complète, déjà publiées par Guy Miège, et d'un *Avis*, en français, qui informe les lecteurs qu'une grammaire anglaise pour « les Etrangers qui souhaitent d'apprendre l'Anglois » est en cours d'élaboration. On peut imaginer que ces documents pourraient servir de complément au *Short Dictionary*, puisque celui-ci ne contient presque aucune indication de nature grammaticale. Les données relatives à la catégorie grammaticale des entrées françaises sont par exemple systématiquement éliminées dans l'abrégé, alors que de telles informations figuraient dans le *New Dictionary* (1677), le grand dictionnaire dont il découle<sup>83</sup>. Précisons également qu'à la toute fin de la partie français-anglais du *Short-Dictionary* (1684), on trouve une réclame – en anglais – pour *A New Cosmography* et *The Present State of Denmark*, deux autres livres de Guy Miège vendus par Thomas Basset « at the George, in Fleet-street, near S. Dunstans Church ». La dernière page de l'ouvrage est, quant à elle, réservée à la liste des quelques erreurs qui se sont glissées dans l'impression du dictionnaire, en particulier dans la partie

---

<sup>83</sup> Il est intéressant de constater que dans la deuxième édition du *Short Dictionary*, qui paraît en 1685, Guy Miège inclut un supplément intitulé *A New and Certain Rule For Finding out the Genders of French Nouns*, qui indique aux lecteurs quels noms sont féminins, lesquels sont masculins et lesquels représentent des exceptions. Par ailleurs, Dans le *Short French Dictionary, In Two Parts* (1690) – la troisième édition de l'abrégé –, la catégorie grammaticale est précisée dans le corps même du dictionnaire, comme c'est le cas dans les répertoires de grand format déjà publiés par l'auteur. Dans la partie français-anglais, chaque entrée est suivie d'un « (f) » ou d'un « (m) », selon qu'il s'agit d'un nom féminin ou masculin.

anglais-français.

Dans le *Short Dictionary* (1684), Guy Miège abandonne le regroupement des mots de la même famille qui caractérisait le *New Dictionary* (1677); la nomenclature de l'abrégé suit simplement l'ordre alphabétique. À titre d'exemple, les sous-entrées « Renter », « Renté », « Rentier » et « Rentement », qui étaient placées (dans cet ordre) sous l'entrée principale « RENTE » dans le grand dictionnaire, deviennent chacune une entrée distincte dans le répertoire de petit format. Les renvois ne sont donc plus nécessaires<sup>84</sup>. Soulignons au passage que les entrées du *Short Dictionary* (1684) commencent par une majuscule, tandis que celles du *New Dictionary* (1677) étaient écrites au complet en lettres majuscules. Le texte de l'abrégé est disposé en deux colonnes séparées par un filet plutôt qu'en trois, comme c'était le cas dans le dictionnaire développé, et la composition en débord a été adoptée<sup>85</sup>. De même que dans le *New Dictionary* (1677), des lettrines supérieures – deux lettres<sup>86</sup> placées en tête de colonne – et des lettrines intérieures – « dans le corps de la colonne » (Bray 1989 : 138) – facilitent le repérage des entrées. Dans la partie anglais-français, toutes les lettres sont traitées, sauf la lettre « X ». Les entrées commençant par la lettre « I » et par la lettre « J » sont regroupées sous la lettre « I » et considérées alphabétiquement comme une seule et même lettre, ce qui explique que l'entrée « Joynture » précède l'entrée « Irascible ». Du côté français-anglais, toutes les lettres

---

<sup>84</sup> Le passage du classement par racines à l'ordre alphabétique est en quelque sorte un moyen (peut-être involontaire) d'abrégé la nomenclature, puisque les répétitions sont en général éliminées, les mots ne se trouvant en théorie qu'à un seul endroit.

<sup>85</sup> Les articles de l'ouvrage in-4°, eux, semblaient composés en renforcement.

<sup>86</sup> Dans la partie anglais-français, à la lettre « Q », le lexicographe retient exceptionnellement des séquences de trois lettres (« QUA », « QUE », « QUI », « QUO »).

sont traitées à l'exception des lettres « W » et « X ». Cette fois-ci, les entrées débutant par « I » et par « J » sont regroupées sous la lettre « J ». Les entrées dont la lettre initiale est un « U » ou un « V » sont regroupées sous la lettre « V ». Guy Miège n'a pas jugé bon d'inclure des marques d'usage dans le *Short Dictionary* (1684); peut-être parce que l'ouvrage est avant tout destiné à la compréhension des livres, comme l'auteur le précise dans la préface.

Sauf exception, on ne trouve pas de définitions dans l'abrégé. Les articles de la partie français-anglais du *Short Dictionary* (1684) se composent généralement d'une entrée et de son équivalent en anglais, présenté en italique. Parfois, plusieurs équivalents sont proposés pour une même entrée :

Imaginé, *imagined, fancy'd, thought, conceived, contrived.*

Lorsque les divers équivalents proposés ne sont pas des synonymes, mais correspondent à des acceptions différentes d'un même mot, ils sont séparés par un point-virgule plutôt que par une virgule :

Mechant, *wicked, mischievous, roguish; bad, pitifull.*

Dans certains cas, l'article est complété par un exemple (ou plus) et son (ou ses) équivalent(s) :

Illegitime, Illicite, *unlawfull.*  
Un fils illegitime, *an illegetimate son, a bastard.*

Certains articles de l'abrégé sont plus complexes; nous ferons ressortir leurs

particularités dans le prochain chapitre, consacré à l'analyse du *Short Dictionary* (1684).

## 2.2 Conclusion

Nous avons vu qu'en plus d'avoir été un auteur prolifique et un professeur polyvalent, le calviniste Guy Miège a laissé sa marque en tant que grammairien et lexicographe. À une époque où l'Angleterre était encore attachée au français du XVI<sup>e</sup> siècle, Guy Miège s'est donné pour mission de décrire la langue française contemporaine, celle parlée à la cour. Son premier dictionnaire, le *New Dictionary French and English, With Another English and French*, voit le jour en 1677. Publié après la dernière édition du dictionnaire bilingue (français-anglais) de Randle Cotgrave et avant le premier dictionnaire unilingue français de Pierre Richelet, l'ouvrage se distingue comme le premier dictionnaire bilingue (français-anglais) bidirectionnel à avoir été conçu comme tel. Sept ans plus tard, en 1684, une version abrégée est mise sur le marché, *A Short Dictionary English and French, With another French and English*. Il s'agit du premier dictionnaire bilingue français-anglais de format réduit. Jusqu'à la parution du *Royal Dictionary* (1699) et du *Royal Dictionary Abridged* (1700) d'Abel Boyer, son successeur et plus grand rival, les dictionnaires de Guy Miège remporteront un succès appréciable, en particulier son abrégé, qui sera édité à cinq reprises entre 1684 et 1703. D'ailleurs, même s'il critique sévèrement son prédécesseur dans la préface du *Royal Dictionary* (1699), Abel Boyer ne manque pas de reconnaître que Guy Miège « rais'd his Works to a far greater Perfection than Cotgrave ».

## Chapitre 3 – Les procédés de réduction

Dans le troisième chapitre, nous verrons quelles mesures Guy Miège a adoptées pour faire de son grand dictionnaire de 1677 un abrégé. Nous nous pencherons sur les différences qui ressortent de la comparaison d'échantillons correspondants tirés de l'ouvrage original et de la version abrégée afin de faire l'inventaire des procédés de réduction mis en place par Guy Miège lors de la confection du *Short Dictionary* (1684). Les interventions du lexicographe sur la macrostructure et la microstructure du dictionnaire seront relevées et illustrées au moyen d'exemples.

### 3.1 État de la question

À notre connaissance, peu d'études ont été menées sur les procédés de réduction employés par les lexicographes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans la confection de leurs abrégés. Parmi celles-ci, soulignons toutefois l'apport des travaux de Bernard Quemada (1967) et de Laurent Bray (1988), qui portent sur l'*Abrégé du Dictionnaire de l'Académie* (1773) et sur le *Dictionnaire portatif de la langue française extrait du grand dictionnaire de Pierre Richelet* (1756) respectivement. Le premier procédé de réduction<sup>87</sup> qu'a identifié Bernard Quemada (1967 : 254) en comparant les microstructures du *Dictionnaire de l'Académie* (1762) et de l'*Abrégé du Dictionnaire*

---

<sup>87</sup> Nous reprenons le terme utilisé par Bernard Quemada (1967 : 250).

*de l'Académie* (1773) qui en découle est la réduction des définitions, que ce soit par simplification de la syntaxe, élimination de détails ou élimination de redondances. D'après ses observations, il est très rare que de nouvelles définitions soient rédigées (Quemada 1967 : 255). Les autres interventions visant à raccourcir les articles qui ont été relevées sont l'élimination de la phraséologie et des locutions, ainsi que l'élimination de développements particuliers. En se penchant sur le *Dictionnaire portatif de la langue française extrait du grand dictionnaire de Pierre Richelet* (1756), Laurent Bray (1988 : 110) a pour sa part noté que les coupures pouvaient toucher les composantes syntagmatiques (citations, exemples, collocations, proverbes, locutions), les composantes paradigmatiques (synonymes, antonymes), les développements encyclopédiques et les marques d'emploi. En ce qui concerne la lexicographie bilingue (français-anglais), les récents travaux de Monique C. Cormier et d'Aline Francœur (2006) se sont révélés déterminants pour la présente recherche. En étudiant le *Short Dictionary* (1684) de Guy Miège et le *Royal Dictionary Abridged* (1700) d'Abel Boyer, les auteures ont constaté que les deux lexicographes ont eu recours à divers procédés pour faire de leur grand dictionnaire un abrégé. Les procédés de réduction qu'elles ont répertoriés sont l'abrègement et l'élimination d'entrées, la réduction de définitions, de l'indication du genre des noms et des abréviations de catégories grammaticales, ainsi que l'élimination de sous-entrées et d'acceptions, de définitions, de marques d'usage, d'équivalents, d'exemples et de mots-outils. Elles ont en outre observé que Guy Miège et Abel Boyer combinaient le plus souvent divers procédés de réduction dans un même article (Cormier et Francœur 2006 : 47).



## 3.2 Méthodologie de l'étude

### 3.2.1 Démarche

Sept perspectives ont été proposées par Reinhard Hartmann (2001 : 41-48) pour l'étude de l'histoire de la lexicographie. Parmi celles-ci, deux approches semblent s'appliquer particulièrement à notre recherche. La première, centrée sur le genre dictionnaire (*genre-specific historical approach*), s'intéresse à l'origine, au développement et aux caractéristiques des ouvrages d'une catégorie précise; les dictionnaires bilingues (français-anglais) de format réduit dans le cas qui nous intéresse. La deuxième, l'approche généalogique (*genealogical approach*), met l'accent sur les liens de filiation qui existent entre les dictionnaires.

### 3.2.2 Échantillonnage

L'approche généalogique, telle que décrite par Reinhard Hartmann (2001 : 40), a été retenue. Cette perspective s'avère toute désignée pour notre étude en ce qu'elle permet de reconstituer la démarche du rédacteur lors de l'élaboration de l'abrégé, celui-ci s'inscrivant dans la lignée du dictionnaire développé dont il est issu. Ainsi, deux échantillons ont été formés, soit un échantillon de base, qui nous a permis de relever les interventions du lexicographe au plan de la macrostructure du *Short Dictionary* (1684), et un échantillon témoin, sur lequel repose l'étude de la microstructure de l'abrégé. Chaque échantillon est composé de séquences correspondantes tirées des deux dictionnaires à l'étude, qui ont été mises en relation

afin de faire ressortir les différences de traitement au point de vue de la nomenclature et des rubriques. Il est à noter qu'il s'agit du même corpus que celui utilisé par Monique C. Cormier et Aline Francœur dans *La réduction dictionnaire : l'exemple du Short Dictionary (1684) de Guy Miège et du Royal Dictionary Abridged (1700) d'Abel Boyer*. En conséquence, il est possible que certains exemples dont il est question dans cet article paru en 2006 soient reproduits dans la présente étude.

### 3.2.2.1 Échantillon de base

L'échantillon de base représente 5 % (35 des 684 pages<sup>88</sup>) de la partie français-anglais du *New Dictionary* (1677)<sup>89</sup>. Il contient 800 entrées comprises entre « Abonné » et « ZONE »<sup>90</sup>, qu'elles se trouvent ou non dans le *Short Dictionary Abridged* (1684), et ce, afin de rendre possible le repérage des entrées exclues de la nomenclature de l'abrégé. Pour faire partie de l'échantillon, les entrées du *New Dictionary* (1677) devaient apparaître en entier sur les pages retenues, soit une page toutes les 20 pages, à partir de la page 4 déterminée au hasard. Signalons que les renvois n'ont pas été pris en considération lors de la formation de l'échantillon.

---

<sup>88</sup> À titre comparatif, la partie français-anglais du *New Dictionary* (1684) compte quant à elle 351 pages, ce qui représente une amputation de 333 pages par rapport au dictionnaire développé. Ajoutons que le passage à l'abrégé est aussi marqué par la réduction du format de l'ouvrage original, qui passe d'in-4° (1677) à in-8° (1684).

<sup>89</sup> Si, pour notre étude, nous nous référons au *New Dictionary* paru en 1677 plutôt qu'à celui mis sur le marché en 1679, c'est que ce dernier n'est en fait qu'une réimpression du dictionnaire de 1677, augmentée du *Dictionary of Barbarous French* (1679).

<sup>90</sup> Nous avons reproduit les entrées telles qu'elles apparaissent dans les dictionnaires dont il est chaque fois question, ce qui explique les irrégularités dans l'emploi des majuscules et des minuscules.

### 3.2.2.2 Échantillon témoin

L'échantillon témoin se compose quant à lui de 60 articles extraits de la partie français-anglais du grand dictionnaire, soit toutes les entrées de « Leché » à « Leurré » (exception faite des renvois), et de la portion d'articles équivalente dans l'abrégé. Cette tranche d'articles a été retenue parce qu'un autre abrégé, à savoir le *Royal Dictionary Abridged* (1700) d'Abel Boyer, a déjà été étudié par Monique C. Cormier et Aline Francœur avec les mêmes bornes<sup>91</sup>. L'analyse de l'échantillon témoin permet de mettre au jour les procédés employés par Guy Miège dans l'élaboration de son abrégé pour réduire le contenu des articles.

### 3.2.2.3 Repérage des entrées

Le passage du regroupement par racines, dans le dictionnaire développé, au classement alphabétique dans l'abrégé, a compliqué dans certains cas le repérage des entrées. De plus, certains homonymes sont traités comme des entrées distinctes dans le *New Dictionary* (1677), alors qu'ils sont regroupés en une seule entrée dans le *Short Dictionary* (1684). L'entrée « Legitime », entre autres, apparaît deux fois dans la nomenclature de l'in-4°, mais une seule fois dans celle de l'in-8° :

---

<sup>91</sup> Plus exactement, l'échantillon témoin de la première étude était composé des articles compris entre « Leché » et « Lez », mais cette dernière entrée ne figure ni dans le *New Dictionary* (1677) ni dans le *Short Dictionary* (1684) de Guy Miège, ce qui explique son absence du présent corpus.

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Legitime, conforme à la Loi, <i>lawful</i> . La femme legitime de quécun, <i>ones lawful wife</i> . Un enfant legitime, <i>a child lawfully begot</i> .	Legitime, <i>lawfull</i> ; <i>a portion, or Childs part</i> . Un enfant legitime, <i>a Child lawfully begot</i> .
Legitime ( <i>a fem. Subst.</i> ) portion de l'Hoirie, <i>a portion, or childs part</i> .	

Le manque d'uniformité dans l'orthographe ou la rédaction des entrées nous a également posé problème. Certaines sont constituées d'un seul mot, d'autres de plusieurs, comme c'est le cas dans l'exemple qui suit :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Aboutissement de plusieurs choses en un même lieu, (m.) <i>the meeting of several things as one and the same place</i> . Les aboutissements d'un fonds, <i>the utmost bounds, limits, or ends of [...]</i> .	Aboutissement, <i>a meeting together of several things; bounds, limits, end</i> .

Enfin, il arrive qu'un mot du *New Dictionary* (1677) change complètement de sens dans le *Short Dictionary* (1684). L'entrée « VERVEU », par exemple, figure dans les deux ouvrages, mais les équivalents proposés diffèrent tant d'un dictionnaire à l'autre qu'on se demande si on a affaire au même mot :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
VERVEU (m.) Sorte de filets à pecher, <i>a Swoop-net, or Drag-net</i> .	Verveu, <i>a fruit-basket</i> .

Pour confectionner l'abrégé, Guy Miège a dû revoir chacun des articles du grand dictionnaire publié sept ans plus tôt. Il est donc probable qu'il ait profité de

l'occasion pour corriger des erreurs et améliorer son dictionnaire.

### **3.3 Analyse comparative du *Short Dictionary English and French* (1684) et du *New Dictionary French and English* (1677) de Guy Miège**

#### **3.3.1 Présentation**

Une fois le corpus établi, nous avons examiné les échantillons afin de dégager du *Short Dictionary* (1684) la typologie des procédés de réduction.

#### **3.3.2 Nomenclature**

##### **3.3.2.1 Suppressions**

D'après Bernard Quemada (1967 : 250) « le mécanisme de réduction ne concerne pas ou fort peu la composition de la nomenclature ». Les résultats que nous avons obtenus lors de l'analyse de l'échantillon de base, qui concerne la macrostructure, nous incitent pour notre part à nous ranger plutôt du côté de Laurent Bray (1988 : 110), qui a constaté que « les mécanismes de réduction varient selon les dictionnaires et qu'ils peuvent considérablement affecter la nature de la nomenclature ». En effet, selon nos observations, autant que 190 – soit 23,75 % – des 800 entrées du *New Dictionary* (1677) qui composaient notre échantillon auraient été

retranchées lors du changement d'échelle<sup>92</sup>. Il est à noter que nous avons compté une suppression lorsque deux entrées<sup>93</sup> du *New Dictionary* (1677) sont regroupées en une seule entrée dans le *Short Dictionary* (1684), comme dans l'exemple qui suit :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
La MECANIQUE, <i>the Mechanics</i> .	Mecanique, <i>mechanical, belonging to handicraft; mean, sordid, pitifull.</i> La Mecanique, <i>the Mechanics</i> .
Mecanique ( <i>Adj.</i> ) appartenant à machines, <i>mechanical, belonging to an handicraft. [...]</i> .	

On constate que des éléments des deux articles sont présents dans l'abrégé. De fait, l'élimination d'une entrée n'équivaut pas toujours à l'élimination de l'article en entier, certains éléments pouvant être récupérés. Ainsi, l'entrée « La MECANIQUE » du *New Dictionary* (1677) est devenue un exemple de l'article « Mecanique » du *Short Dictionary* (1684). Par ailleurs, nous n'avons pas compté comme une suppression la transformation d'une entrée complexe du grand dictionnaire en entrée simple dans l'abrégé<sup>94</sup>. Par exemple, la conversion de « Graisser des botes » en « Graisser » sera considérée comme une réduction d'entrée plutôt que comme une élimination d'entrée :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Graisser des botes, <i>to liquour boots.</i> Graisser la main d'un Juge, <i>to grease [...]</i> .	Graisser, <i>to liquor.</i>

<sup>92</sup> Précisons que ces chiffres ne sont pas absolus, compte tenu des problèmes qui se sont posés lors du repérage des entrées (voir le point 3.2.2.3) et de l'interprétation qui en découle. Monique C. Cormier et Aline Francœur (2006 : 34) sont d'ailleurs arrivées à des résultats légèrement différents (208 suppressions, soit 26 % des 800 entrées).

<sup>93</sup> Qu'il s'agisse d'homonymes ou non.

<sup>94</sup> Si nous l'avions fait, le nombre d'entrées supprimées aurait été encore plus grand.

Dans la préface du *Short Dictionary* (1684), Guy Miège ne précise pas les critères sur lesquels il s'est appuyé pour exclure certains mots de la nomenclature, et l'étude de notre corpus ne nous a pas permis de dégager de tendance particulière à ce sujet. Tant les verbes que les adjectifs ou les substantifs peuvent faire les frais des coupures; des entrées telles que « READOPTER », « BARLONG » et « DOSE » ont ainsi été éliminées. Parfois, toutes les entrées de la même famille sont supprimées en bloc, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans l'exemple suivant, le lexicographe élimine l'entrée « CONVOITER » ainsi que tous les mots dérivés<sup>95</sup> :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
CONVOITER	∅
Convoité	∅
Convoitable	∅
Convoiteux	∅
Convoitise (f.)	∅

Ailleurs, l'entrée « TRANSPERCER » a été exclue du *Short Dictionary* (1684), mais l'entrée « Transpercé », elle, s'y trouve :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
TRANSPERCER	∅
Transpercé	Transpercé

<sup>95</sup> Rappelons que, dans le *New Dictionary* (1677), les mots sont regroupés par familles.

Cela dit, il semblerait que la grande majorité des entrées marquées d'une croix (†)<sup>96</sup> dans le *New Dictionary* (1677) aient été rejetées lors de la confection du *Short Dictionary* (1684). Dans notre échantillon, seules trois des dix entrées qui portaient cette marque dans le grand dictionnaire ont été admises dans l'abrégé :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
† <i>BRIBE</i>	∅
† <i>BRIN</i>	Brin
† <i>BRIFER</i>	∅
† <i>DORESENAVANT</i>	∅
† <i>Se FANER</i>	∅
† <i>FARFOUILLER</i>	Farfouiller
† <i>ICELUI</i>	∅
† <i>Icelle</i>	∅
† <i>PITANCE</i>	∅
† <i>RIVE</i>	Rive

C'est donc dire que 70 % des « obsolete » ou « New-coyned Words » que Guy Miège avait décidé de faire figurer dans son dictionnaire développé ont été retranchés, un pourcentage beaucoup plus élevé que pour les entrées qui ne sont pas marquées comme telles. On peut supposer que dans un ouvrage où l'espace est compté, c'est la catégorie de mots qui sera d'abord sacrifiée, d'autant plus que Guy Miège avait déjà exprimé sa volonté d'omettre les mots désuets dans la préface de son tout premier

<sup>96</sup> Rappelons que ce symbole sert à identifier les « New-coyned Words that in all probability will hardly come to Use » ainsi que « some obsolete Words » (Miège 1677 : *The Preface*).



dictionnaire. Soulignons au passage l'élimination systématique du symbole de la croix dans l'abrégé. Les trois entrées conservées, à savoir « Brin », « Farfouiller » et « Rive » ne sont plus distinguées des autres. Il est possible que les lecteurs à qui le petit dictionnaire s'adresse n'aient pas besoin de ces marques, à moins que l'auteur ait changé d'avis concernant les mots retenus. Selon nous, ce n'est pas uniquement pour gagner de l'espace que les marques d'usage ont été mises de côté, surtout si l'on considère que le lexicographe prend la peine d'ajouter « en termes burlesques » entre parenthèses après l'entrée « Farfouiller », une précision qui ne figurait pas dans le grand dictionnaire. En outre, le nombre d'entrées précédées d'une croix est négligeable, et le signe prend somme toute peu de place. Le souci d'élaborer un ouvrage qui reflète l'usage contemporain pourrait aussi expliquer l'élimination de l'entrée « Lointain », « a word little in use » pour reprendre les termes de Guy Miège :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Lointain ( <i>a word little in use</i> ) [...].	Ø

### **Modifications orthographiques**

L'analyse de l'échantillon de base, qui concerne la nomenclature, a également permis de mettre au jour le travail de révision effectué par Guy Miège en ce qui concerne l'orthographe des entrées. Même si ces modifications ne jouent aucun rôle dans le processus de réduction, elles laissent voir que l'auteur a vérifié chacune des entrées lors de la confection de l'abrégé et apporté des corrections au besoin. C'est le

cas dans les exemples qui suivent :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Fourchete (f.)	Fourchette
IDIOME (m.)	Idiom
SENECON (m.)	Senesson
Transubstanciation (f.)	Transubstantiation

Il semblerait d'ailleurs qu'aucun article du *New Dictionary (1677)* n'ait été reproduit tel quel dans le *Short Dictionary (1684)*, comme nous le révélera l'analyse de l'échantillon témoin, qui concerne la microstructure des ouvrages.

### 3.3.2.2 Ajouts

Fait étonnant, 64 entrées<sup>97</sup> auraient quant à elles été ajoutées par Guy Miège lors de la confection de l'abrégé, ce qui réduit l'écart entre le nombre d'entrées contenues dans le *New Dictionary (1677)* et celui qu'on trouve dans le *Short Dictionary (1684)*. Ainsi, malgré la disparition de 190 des 800 entrées du grand dictionnaire, on compte 670 entrées dans le *Short Dictionary (1684)*, ces dernières n'étant pas nécessairement communes aux deux dictionnaires, précisons-le, en raison des mots venus enrichir la nomenclature de l'abrégé.

<sup>97</sup> Encore une fois, ces chiffres, s'ils sont révélateurs, doivent être pris avec une certaine réserve.

## Provenance des ajouts

Il est permis d'avancer qu'un certain nombre<sup>98</sup> – une minorité – d'entrées ajoutées dans l'abrégé proviennent du *Dictionary of Barbarous French* (1679) – un ouvrage qui tire lui-même une bonne partie de son contenu du *French and English Dictionary* (1673) de Randle Cotgrave –, en raison non seulement de la présence de ces entrées dans cet ouvrage, mais également de la concordance entre les articles qui y sont rattachés et ceux qu'on trouve dans le *Short Dictionary* (1684)<sup>99</sup>, comme peuvent en témoigner les quelques exemples qui suivent :

<i>A FRENCH AND ENGLISH DICTIONARY</i> (1673)	<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A DICTIONARY OF BARBAROUS FRENCH</i> (1679)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Grais : m. <i>A kind of Potters clay, or earth, fit to make vessels of [...].</i>	∅	Grais, <i>a kinde of Potters clay or earth, fit to make vessels of [...].</i>	Grais, <i>a Kind of Potters clay, or earth fit to make Vessels of.</i>
Vesicatoire : m. <i>A vesicatory [...].</i>	∅	Vesicatoire, <i>a Vesicatory.</i>	Vesicatoire, <i>a Vesicatory.</i>

Fait à noter, les deux articles ci-haut se trouvent également dans le *French and English Dictionary* (1673) de Randle Cotgrave, ce qui n'est pas étonnant puisque,

<sup>98</sup> Il serait difficile de proposer un chiffre exact, puisque très peu d'ajouts du *Short Dictionary* (1684) correspondent en tous points aux entrées et/ou articles du *Dictionary of Barbarous French* (1679). Modifications orthographiques et changements d'équivalents d'un dictionnaire à l'autre sont au nombre des interférences qui nous empêchent dans plusieurs cas d'affirmer avec certitude que l'ajout a bel et bien été puisé dans le *Dictionary of Barbarous French* (1679), sans compter les articles trop courts – donc peu éloquents, car réduits au strict minimum – pour écarter la possibilité d'une simple coïncidence. Nous avons reproduit ici les exemples qui nous paraissaient les plus probants.

<sup>99</sup> Même si l'échantillon concerne essentiellement la nomenclature, il nous a en effet semblé plus prudent de nous appuyer également sur le contenu des articles pour tenter de déterminer la provenance des ajouts.

comme nous venons de le mentionner, le *Dictionary of Barbarous French* (1679) de Guy Miège est basé sur cet ouvrage. D'ailleurs, en raison de la nature particulière du *Dictionary of Barbarous French* (1679), de son lien très étroit avec le dictionnaire de Randle Cotgrave, il devient difficile de départager ce qui provient d'un ouvrage ou de l'autre. Dans le cas de l'entrée « Vestige », l'ajout semble avoir été tiré du *French and English Dictionary* (1673), puisque l'article est absent du *Dictionary of Barbarous French* (1679) :

<i>A FRENCH AND ENGLISH DICTIONARY</i> (1673)	<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A DICTIONARY OF BARBAROUS FRENCH</i> (1679)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Vestige : m. <i>A step, foot-step, track, trace, mark, sign, or token of a footing,</i>	∅	∅	Vestige, <i>step, footstep.</i>

Cependant, il n'est pas possible de l'affirmer avec certitude, puisque les points à comparer sont peu nombreux et de nature très générale, la ressemblance pourrait être simplement une coïncidence.

### 3.3.3 Articles : aspects quantitatifs et qualitatifs

#### 3.3.3.1 Réduction

L'analyse de l'échantillon témoin révèle que les procédés de réduction employés par Guy Miège se divisent dans l'ensemble en deux volets : la réduction de

certaines éléments<sup>100</sup> de l'article et leur élimination. Les éléments susceptibles d'être raccourcis sont les entrées, les équivalents, les définitions et les exemples. Le tableau I présente le premier mécanisme de réduction mis en place par le lexicographe pour abrégé son grand dictionnaire :

**Tableau I : Réduction d'éléments**

PROCÉDÉS DE RÉDUCTION
Réduction d'entrée(s)
Réduction d'équivalent(s)
Réduction d'exemple(s)
Réduction de définition(s)

### 3.3.3.1.1 Réduction d'entrée(s)

Exceptionnellement, nous avons prélevé des exemples dans tous le corpus et non uniquement dans l'échantillon témoin (qui concerne la microstructure) afin de mieux rendre compte de la diversité des interventions de Guy Miège en matière de réduction d'entrée(s). Ainsi, nous avons pu observer qu'il arrive que le lexicographe élimine certains éléments pour réduire les entrées du *Short Dictionary* (1684), à savoir la forme féminine, l'article devant le substantif d'ancrage, un synonyme, un complément ou la forme pronominale.

<sup>100</sup> C'est en effet sous l'angle des différentes parties qui composent les articles que nous avons choisi d'étudier les mécanismes de réduction de la microstructure.

### Élimination de forme(s) féminine(s)

Dans le *New Dictionary* (1677), les formes masculine et féminine d'un mot sont parfois toutes les deux présentées en entrée. Dans le *Short Dictionary* (1684), l'entrée n'est plus constituée que de la forme masculine dans l'exemple qui suit<sup>101</sup> :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Gras (m.) <b>Grasse</b> (f.) <i>fat</i> [...].	Gras ( <i>from</i> Graisse) <i>fat</i> [...].

Le lexicographe réduit également l'entrée suivante en éliminant la forme féminine « Lesquelles » dans l'abrégé :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Lesquels (m.) <b>Lesquelles</b> (f.) <i>which, who, that.</i>	Lesquels ( <i>the Plural of lequel</i> ) <i>which, who, that. The same makes in the feminine Lesquelles.</i>

Il est intéressant de constater qu'en dépit de cette suppression, l'article de l'abrégé est, tout compte fait, plus long que l'article du grand dictionnaire, puisque des précisions de nature grammaticale ont été ajoutées, et que la forme féminine se trouve au final simplement déplacée à la fin de l'article. Dans ce cas précis, on peut supposer que la compréhension l'a emporté sur la concision.

Ce procédé de réduction est, somme toute, rarement employé par Guy Miège.

Il faut dire qu'au départ, très peu d'entrées se composent de la forme féminine dans le

<sup>101</sup> Dans les exemples reproduits, les éléments supprimés ou ajoutés sur lesquels nous désirons attirer l'attention sont mis en caractères gras.

dictionnaire développé. Du reste, il semblerait que l'élimination de la forme féminine de l'entrée ne soit pas pratiquée de manière constante par l'auteur. À preuve, la forme féminine d'un substantif, absente dans le *New Dictionary* (1677), a été ajoutée dans deux des entrées du *Short Dictionary* (1684) qui figuraient dans l'échantillon de base. L'entrée « RIVAL » devient ainsi l'entrée « Rival, Rivale » dans l'abrégé, et l'entrée « Vesseur » devient l'entrée « Vesseur, Vesseuse » :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
RIVAL (m.) <i>a Rival, a Competitor in love [...]</i> .	Rival, <b>Rivale</b> Rival.
Vesseur (m.) <i>a foister, or a fizzler.</i>	Vesseur, <b>Vesseuse</b> , <i>fizzler.</i>

### Élimination d'article(s) devant le substantif d'ancrage

Pour réduire les entrées du *Short Dictionary* (1684), Guy Miège a également recours à l'élimination d'article(s) devant le substantif d'ancrage. Nous avons observé qu'il s'agit généralement de l'article « un », comme dans les exemples qui suivent :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
<b>Un</b> Arracheur de dents, <i>a tooth-drawer, a mountebank.</i>	Arracheur de dents, <i>a Tooth-drawer.</i>
<b>Un</b> Breteur, <i>a vain talker.</i>	Breteur ( <i>from Brete</i> ) <i>a hectoring blade.</i>

De telles suppressions permettent d'uniformiser la présentation du dictionnaire. Il n'y

pas de rupture dans l'ordre alphabétique<sup>102</sup> et le repérage des entrées s'en trouve facilité.

### Élimination de variante(s)

Dans le grand dictionnaire, il arrive que deux synonymes soient retenus comme entrée. Dans le petit dictionnaire, Guy Miège ne conserve le plus souvent qu'un seul mot – sans doute celui qui est le plus couramment utilisé –, ce qui a pour effet de réduire l'entrée :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
<b>ESCABEAU</b> (m.) <b>ESCABELLE</b> (f.) <i>a joint-stool.</i>	Escabeau, <i>joynt-stool.</i>
<b>Fourbe</b> , Fourberie (f.) <i>tromperie, vile, deceit, guile, cheat, or imposture.</i>	Fourberie, <i>cheat, deceit.</i>
<b>Renovation</b> (f.) <b>Renouveau</b> (m.) <i>a renewing, or renovation.</i>	Renouveau, <i>a renewing.</i>

Il est à noter qu'à l'occasion, chacun des synonymes fait l'objet d'un article distinct dans le *Short Dictionary* (1684). Pour plus de précision, Guy Miège distingue par exemple dans l'abrégé les mots « Renoncement » et « Renonciation », qu'il avait choisi de traiter comme une seule entrée dans le dictionnaire développé :

<sup>102</sup> Dans le dictionnaire développé, on trouve par exemple l'entrée « Un Breteur » entre les entrées « BRETE » et « BRETELLES ».



<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Renoncement (m.) Renonciation (f.) <i>renouncing, renunciation, quitting, or forsaking. [...].</i>	Renoncement, <i>a renouncing, quitting, or forsaking.</i>
	Renonciation, <i>renunciation.</i>

### Élimination de complément(s)

Pour raccourcir les entrées, Guy Miège supprime également le complément qui les accompagne dans certains cas. Dans les exemples ci-dessous, le lexicographe abandonne les précisions « un Navire » et « l'Oiseau », pour ne retenir que les verbes « Lester » et « Leurrer » :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Lester <b>un Navire</b> , <i>to ballast a Ship.</i>	Lester ( <i>from Lest</i> ) <i>to ballast.</i>
Leurrer <b>l'Oiseau</b> , le duire à connoitre le leurre & la viande qu'on y met dessus, & l'accoûter à s'y paître, <i>to lure, to man, or make unto the lure.</i> Leurrer qu'ècun, le déniaiser, <i>to teach one more wit than be bad.</i>	Leurrer, <i>to lure, to make to the lure.</i>

On constate que les deux entrées du *New Dictionary* (1677) s'apparentent plutôt à des exemples, tandis que celles du *Short Dictionary* (1684) sont de nature plus générale une fois débarrassées de leur complément. Il est à noter que le lexicographe réduit du même coup l'équivalent de l'entrée. Nous traiterons d'ailleurs de ce procédé un peu plus loin.

### Élimination de la forme pronominale

Nous avons relevé une occurrence où l'entrée est réduite lorsque l'auteur passe de la forme pronominale « Se Méconter » à la forme simple « Méconter » en supprimant le pronom « se » devant le verbe :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
<b>Se Méconter</b> , <i>to misreckon, to mistake</i> . [...].	<b>Méconter</b> ( <i>from Meconte</i> ) <i>to misreckon, to mistake</i> .

Cette façon de faire n'est pas généralisée; il semble plutôt s'agir d'une correction que d'un véritable effort de réduction de l'entrée. D'autres entrées comme « Se PROSTERNER » ou « Se R'AVISER » restent à la forme pronominale dans le *Short Dictionary* (1684).

En définitive, la réduction des entrées ne permet pas vraiment au lexicographe de gagner de l'espace lors de la confection de son abrégé. À notre avis, s'il a recours à ce procédé, c'est plutôt pour uniformiser la présentation de son ouvrage ou par souci de clarté. Cette partie de notre analyse a surtout permis de mettre en relief des corrections ou améliorations apportées au dictionnaire original.

#### 3.3.3.1.2 Réduction d'équivalent(s)

La réduction d'un équivalent se fait le plus souvent au moyen de l'élimination

de l'article « *a* » ou « *an* » qui le précède, pour une présentation plus succincte et une syntaxe simplifiée :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Lechefrite (f.) <i>a dripping pan.</i>	Lechefrite, <i>dripping pan.</i>

Cette suppression n'est toutefois pas systématique; l'auteur semble procéder cas par cas. L'article devant l'équivalent peut être conservé ou même ajouté pour faciliter la compréhension :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Lechement (m.) <i>licking, or the act of licking.</i>	Lechement, <i>a licking.</i>

Dans l'article « LENDemain » ci-dessous, l'équivalent « *the next day after* » est réduit lorsque l'adverbe « *after* » est abandonné. Il s'agit toutefois d'un cas isolé; il est possible que l'auteur ait simplement souhaité corriger ainsi une redondance<sup>103</sup> :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
LENDemain (m.) <i>the day following, or the next day after.</i> Renvoier au lendemain, <i>to put off till [...].</i>	Lendemain, <i>the next day, the day following.</i>

Lorsque le complément d'une entrée du New Dictionary (1677) est éliminé, l'équivalent correspondant est, lui aussi, amputé de détails. Dans l'article ci-dessous,

<sup>103</sup> Soulignons au passage que l'ordre de présentation des équivalents est différent dans l'abrégé. Peut-être Guy Miège souhaitait-il indiquer ainsi que l'usage de « *the next day* » est plus fréquent que celui de « *the day following* », à moins que ce changement soit simplement attribuable au hasard.

l'entrée « Lester un navire » est raccourcie pour devenir « Lester. La traduction « to ballast a Ship » ne convient donc plus tout à fait, ce qui explique que la précision « a Ship » soit abandonnée au profit de la formule plus générale « to ballast » :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Lester un Navire, <i>to ballast a Ship</i> .	Lester ( <i>from Lest</i> ) <i>to ballast</i> .

### 3.3.3.1.3 Réduction de définition(s)

Étonnamment, nous n'avons pas relevé de cas de réduction de définition(s) d'entrée(s) dans l'échantillon qui concerne la microstructure, contrairement à Bernard Quemada (1967) et à Laurent Bray (1988). Toutefois, il n'est pas exclu que ce procédé puisse être observé en dehors de l'échantillon que nous avons étudié. Il faut dire que les définitions sont déjà, pour la plupart, réduites au strict minimum, sans compter que plusieurs d'entre elles se résument à un synonyme de l'entrée. En outre, certaines entrées ne sont pas définies à l'origine dans le *New Dictionary* (1677), et ne le sont pas davantage dans l'abrégé. Toutefois, un cas de réduction de la définition d'un équivalent a pu être observé dans l'article « Levier ». La définition se trouve simplifiée lorsque les précisions sont transformées en la formule plus générale et plus concise « *used to lift up things with* » par souci d'économie, comme on peut le constater dans l'article qui suit :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Levier (m.) <i>a lever, an iron crow (or wooden bar) to lift up things with.</i>	Levier, <i>a lever (used to lift up things with.)</i>

Des retouches ont aussi été apportées à la définition de l'équivalent de l'entrée « Legataire ». L'auteur choisit de remplacer le terme « *the Party* » par un pronom, en l'occurrence « *he* », ce qui est suffisant pour indiquer que l'on fait référence à une personne. Ainsi simplifiée, la définition de l'équivalent se rapproche du même coup de la définition initialement proposée en français :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Legataire (m.) celui auquel est fait un Legat, <i>a Legatary, the Party to whom a thing is bequeathed.</i>	Legataire, <i>Legatary, he to whom a Thing is bequeathed.</i>

Peut-être l'auteur souhaitait-il proposer des définitions plus uniformes et économiques dans l'abrégé, mais nous ne disposons pas d'assez d'éléments pour l'affirmer, étant donné que « [l]a rédaction de nouvelles définitions est exceptionnelle », comme l'a déjà relevé Bernard Quemada (1967 : 255).

#### 3.3.3.1.4 Réduction d'exemple(s)

La réduction d'exemple(s) n'est pas un procédé employé fréquemment par Guy Miège. En général, il semble que le lexicographe préfère éliminer complètement un exemple plutôt que de le raccourcir. L'exemple que nous avons retenu est tiré de l'article « LETTRE », l'un des plus longs à faire partie de notre échantillon. L'auteur

propose une formulation plus courte de la phrase « Autrement vous auriez plus souvent de mes Lettres », devenue « Vous aurez souvent de mes Lettres » dans l'abrégé<sup>104</sup> :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
LETTRE (f.) caractere, <i>a letter</i> , [...]. <b>Autrement vous auriez plus souvent de mes Lettres</b> , <i>or else you should hear oftener from me</i> . Lettre de recommandation, <i>a recommendatory Letter</i> . Lettres Roiaux, <i>a Patent</i> , [...].	Lettre, <i>letter, character ; letter, epistle ; hand, way of writing</i> . Vous aurez souvent de mes Lettres, <i>you will hear frequently from me</i> . Les belles Lettres, <i>learning, good literature</i> . Un homme de Lettres, <i>a Scholar, a literate man</i> .

### 3.3.3.2 Élimination

En plus de réduire certains éléments qui apparaissaient dans les articles du *New Dictionary (1677)*, Guy Miège procède à diverses éliminations pour abréger son grand dictionnaire. Il supprime par exemple des articles complets, des entrées, des compléments d'entrées, des éléments du métalangage, des équivalents, des définitions, des sous-entrées, des exemples, des citations et des informations encyclopédiques. Le tableau II présente le deuxième mécanisme de réduction mis en œuvre par le lexicographe lors de la confection du *Short Dictionary (1684)* :

<sup>104</sup> Il est à noter que la traduction de l'exemple a elle aussi été réduite. La réécriture est encore plus flagrante en anglais.

Tableau II : Élimination d'éléments

PROCÉDÉS DE RÉDUCTION
Élimination d'article(s) complet(s)
Élimination d'entrée(s)
Élimination d'élément(s) du métalangage
Élimination de définition(s)
Élimination de sous-entrée(s)
Élimination d'exemple(s)
Élimination d'information(s) encyclopédique(s)
Élimination d'équivalent(s)

### 3.3.3.2.1 Élimination d'article(s) complet(s)

Dans l'échantillon témoin, seuls les trois articles « Lentilleur », « Lesté » et « Lettré » ont été supprimés en entier. Les articles « Lesté » et « Lettré » étant composés du strict minimum, à savoir une entrée et son équivalent, il n'aurait pas été possible d'éliminer des éléments afin de les réduire :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
<b>Lentilleur, tacheté de lentilles, <i>freckly, full of red pimples or spots.</i></b>	∅
<b>Lesté, <i>ballasted.</i></b>	∅
<b>Lettré, <i>learned.</i></b>	∅

Cela représente 5 % des 60 articles qui forment l'échantillon témoin. Ce pourcentage

est beaucoup moins élevé que ce que nous avons obtenu en analysant l'échantillon de base. Même si nous avons alors calculé le nombre d'entrées retranchées, qui ne correspond pas exactement au nombre d'articles éliminés, l'écart entre les résultats obtenus pour chaque échantillon demeure important.

### Ajout d'article(s) complet(s)

Par ailleurs, ces coupures ont été compensées par l'ajout de trois nouveaux articles qui étaient absents du dictionnaire original. « Legs », « Lesine » et « Lesiner » font en effet leur entrée dans l'abrégé<sup>105</sup> :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
∅	<b>Legs, legacy's.</b>
∅	<b>Lesine, great husbandry (especially in Cloaths.)</b>
∅	<b>Lesiner, to profess great husbandry.</b>

Dans l'échantillon concernant la microstructure, on dénombre donc autant d'entrées dans l'abrégé que dans le grand dictionnaire dont il est issu. Bien que l'élimination d'article(s) complet(s) soit le procédé qui aurait permis au lexicographe de gagner le plus d'espace, il est très rarement utilisé. Guy Miège préfère intervenir dans les articles au moyen de réductions et d'éliminations sélectives plutôt que de les retrancher entièrement.

<sup>105</sup> Aucun de ces articles ne semble provenir du *Dictionary of Barbarous French* (1679).



### 3.3.3.2.2 Élimination d'entrée(s)

Il a déjà été question de ce procédé de réduction dans l'analyse de l'échantillon concernant la nomenclature des dictionnaires à l'étude. Nous avons vu qu'il a été appliqué à près du quart des entrées du *New Dictionary* (1677). Dans la majorité des cas, la suppression d'une entrée est la conséquence directe de l'élimination d'un article du grand dictionnaire. Cependant, il arrive qu'elle découle du regroupement de deux articles.

#### Regroupement d'articles

Dans le *New Dictionary* (1677), Guy Miège consacre parfois plus d'un article à un même mot, surtout lorsque celui-ci revêt un sens différent selon sa catégorie grammaticale. Dans l'exemple ci-dessous – le seul que nous ayons relevé dans l'échantillon témoin –, le nom « Levant » est traité séparément de l'adjectif « Levant » dans le grand dictionnaire :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
<b>Levant</b> (m.) Orient, <i>the Levant, or the East</i> .	Levant, <i>rising</i> . As, le Soleil levant, <i>the rising Sun</i> .
Levant ( <i>an Adj.</i> ) <i>rising</i> . Le Soleil levant, <i>the rising Sun</i> .	Le Levant, <i>the Levant, the East</i> .

Dans le *Short Dictionary* (1684), il n'y a plus de répétition d'entrées homonymes. Les deux articles sont fondus en un seul, ce qui entraîne l'élimination de l'une des deux occurrences de l'entrée « Levant ». Mentionnons de nouveau que la disparition

d'une entrée ne se solde pas nécessairement par la disparition d'un article; dans l'exemple reproduit, des informations provenant des deux articles « Levant » du dictionnaire développé sont regroupées sous l'entrée unique « Levant » de l'abrégé.

### 3.3.3.2.3 Élimination d'élément(s) du métalangage

Dans le *New Dictionary* (1677), Guy Miège a parfois recours au métalangage pour guider le lecteur et faciliter sa compréhension. Dans le *Short Dictionary* (1684), les mots-outils, l'indication du genre, la catégorie grammaticale, les précisions relatives à la grammaire ou les informations relatives à l'usage sont susceptibles d'être retranchés.

#### Élimination de mot(s)-outil(s)

Il s'agit le plus souvent de la conjonction *or*, employée pour distinguer deux équivalents) ou introduire la définition d'un équivalent :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Leché, <i>licked</i> , <i>or slapped up</i> .	Leché, <i>licked</i> .
Lechement (m.) <i>licking</i> , <i>or the act of licking</i> .	Lechement, <i>a licking</i> .

Dans les exemples ci-dessus, l'élimination de la conjonction *or* est évidemment justifiée par l'abandon de la définition de l'équivalent. Ce n'est pas toujours le cas, comme le révèle l'article « LEGUER » :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
LEGUER, donner par Testament, <i>to bequeath, or to leave by Will.</i>	Leguer, <i>to bequeath, to leave by Will.</i>

### Élimination du genre

Dans le *New Dictionary* (1677), Guy Miège précise le genre des substantifs en ajoutant l'abréviation « (m.) » ou « (f.) » après l'entrée, selon qu'il s'agit d'un nom masculin ou féminin. Dans le *Short Dictionary* (1684), les indications du genre sont éliminées de façon systématique :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
LEST (m.) gravier qu'on met au fond d'un Vaisseau pour l'affermir, <i>ballast, the ballast of a Ship.</i>	Lest, <i>ballast.</i>
Literature (f.) <i>literature, learning.</i>	Literature, <i>literature, learning.</i>

### Élimination de la catégorie grammaticale

Dans l'exemple qui suit, on constate que Guy Miège avait jugé utile, dans le *New Dictionary* (1677), de préciser à l'aide d'une abréviation la catégorie grammaticale à laquelle appartenait une des deux entrées « Levant », peut-être pour distinguer l'article de son homonyme, pris comme substantif. Dans le *Short Dictionary* (1684), les deux articles sont fondus en une seule rubrique et l'entrée

« Levant » (substantif) devient la sous-entrée « Le levant ». Dès lors, il est moins indispensable de préciser la catégorie grammaticale de l'entrée, puisque le risque de confusion est diminué par la transformation de « Levant » (substantif) en « Le levant » :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Levant (m.) Orient, <i>the Levant, or the East.</i>	Levant, <i>rising. As, le Soleil levant, the rising Sun.</i>
Levant ( <i>an Adj.</i> ) <i>rising.</i> Le Soleil levant, <i>the rising Sun.</i>	Le Levant, <i>the Levant, the East.</i>

Un phénomène semblable peut être observé à l'article « Lever » de l'abrégé, formé du regroupement des articles « LEVER » et « Lever (*a masc. Subst.*) » du grand dictionnaire. Cette fois-ci, c'est la précision « (*a masc. subst.*) » qui disparaît. Pour indiquer que le mot s'emploie aussi comme substantif, l'auteur transforme la deuxième occurrence de l'entrée « Lever » du *New Dictionary* (1677) en la sous-entrée « Le lever » dans le *Short Dictionary* (1684) :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
LEVER, <i>to take up, lift, or raise, to lift (heave, or raise) up.</i> Lever une chose de dessus terre, [...].	Lever, <i>to lift, heave, raise, or take up. Or thus. As, lever les oreilles, to prick up his ears. Lever la tête, [...].</i>
Lever ( <i>a masc. subst.</i> ) <i>rising.</i> Le lever du Soleil, <i>the rising of the Sun.</i> Je l'irai trouver à l'heure de son lever, <i>I shall wait on him at his time of rising.</i>	Le lever, <i>the rising. As, le Lever du Soleil, the rising of the Sun. Je l'irai trouver à l'heure de son lever, I shall wait on him about the time of his rising.</i>

### Élimination de précision(s) relative(s) à la grammaire

Dans l'exemple qui suit, le lexicographe attire l'attention du lecteur anglophone sur une difficulté de la langue française en précisant que « *sometimes leur is made by They* ». Cette remarque est absente de l'abrégé; l'utilisateur doit se contenter d'une succession d'équivalents :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
<p>LEUR, <i>their</i>.            C'est leur avantage, [...]  <b><i>But sometimes leur is made by They ; as</i></b>            Il faut leur satisfaire, <i>they must be satisfy'd</i>.            Il veut qu'on leur ôte la vie, <i>he will have them to lose their life, nothing will satisfy him but the lost of their life</i>.            Ils crient qu'on leur fait tort, <i>they cry out that they are wronged</i>.</p>	<p>Leur, <i>their, their own ; them</i>.</p>

Signalons tout de même que l'élimination de précision(s) relative(s) à la grammaire est une intervention qui s'observe rarement, car très peu d'articles du dictionnaire original comprennent de telles remarques à la base.

### Élimination d'indication(s) relative(s) à l'usage

Nous avons vu dans l'analyse de la nomenclature que certaines des entrées qui sont précédées d'une croix (« † »)<sup>106</sup> dans le *New Dictionary* (1677) se retrouvent

<sup>106</sup> Les « New-coyned Words that in all probability will hardly come to Use » ainsi que « some obsolete Words » (Miège 1677 : *The Preface*).

dans l'abrégé. Le symbole, lui, est cependant éliminé dans tous les cas. Exceptionnellement, l'exemple que nous avons retenu pour illustrer ce procédé provient de l'échantillon de base, puisqu'aucun mot n'était marqué d'une croix dans l'échantillon témoin, plus limité en ce qui a trait au nombre d'entrées. L'intervention du lexicographe nous paraissait néanmoins trop importante pour être passée sous silence :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
† <i>RIVE, bank, shore, or water-side [...].</i>	Rive, as Rivage [...].

Dans l'échantillon témoin, nous avons relevé une seule indication relative à l'usage, à savoir la mention « (*better than* litanie) » placée après l'entrée « LETANIE » du *New Dictionary* (1677) :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
LETANIE ( <i>better than</i> litanie) f. <i>Litany.</i>	Letanie, <i>Litany.</i>

Guy Miège n'a pas jugé nécessaire de la reproduire dans le *Short Dictionary* (1684), peut-être parce que l'ouvrage de format réduit est avant tout destiné à la compréhension des livres, soit au décodage, comme le lexicographe le mentionne dans la préface.

### Ajouts d'élément(s) du métalangage

Dans les articles qui suivent, le lexicographe ajoute les mots-outils « As » ou « *Or thus. As* » devant les exemples retenus dans l'abrégé :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
<p>Levis, qui hausse &amp; baisse à la main, <i>that may be drawn up and let down.</i>            Un Pont levis, <i>a Draw-bridge.</i>            Couvercle levis, qui s'ote &amp; se met à la main, <i>a loose cover, that may be put on or took off at any time.</i></p>	<p>Levis. <b>As</b>, un Pont levis, <i>a Draw-bridge.</i></p>
<p>LEVRE (f.) <i>lip.</i>            Fossete de la levre de dessous, <i>a dimple on the under lip.</i>            Petite levre, <i>a little lip.</i>            Grosse levre, <i>a great lip.</i>            Un homme qui a de grosses levres, <i>a man that hash great lips.</i>            Goûter quèque chose du bout des levres, <i>to tast a thing at the tip of his tongue.</i>            Rire du bout des levres, <i>to make a faint shew of laughter.</i>            J'ai ce mot au bout des levres, <i>I have the word at my tongues end.</i></p>	<p>Levre, <i>lip.</i>  <b>Or thus. As</b>, goûter quèque chose du bout des levres; <i>to tast a thing at the tip of his tongue.</i> J'ai ce mot au bout des levres, <i>I have the word at my tongues end.</i> Rire du bout des levres, <i>to laugh with the teeth outward, to make a faint shew of laughter.</i></p>

Par ailleurs, une référence à l'origine du mot est parfois ajoutée entre parenthèses après l'entrée, mais ce n'est pas systématique. L'entrée « Legat » sera par exemple accompagnée de la mention « *(from Leguer)* », mais pas l'entrée « Legataire », qui apparaît pourtant elle aussi sous l'entrée « LEGUER » dans le *New Dictionary* (1677)<sup>107</sup> :

<sup>107</sup> Rappelons que dans le grand dictionnaire, les mots sont classés selon leur étymologie.

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Legat (m.) don fait par Testament, <i>a Legacy</i> . Il m'a fait un Legat de mille êcus, paiables par l'Heritier, <i>he hath made me a Legacy of a thousand Crowns, to be paid by the Heir</i> .	Legat ( <b>from Leguer</b> ) <i>Legacy</i> .
Legataire (m.) celui auquel est fait un Legat, <i>a Legatary, the Party to whom a thing is bequeathed</i> .	Legataire, <i>Legatary, he to whom a Thing is bequeathed</i> .

En définitive, il est plutôt rare que l'auteur précise de la sorte de quel mot est dérivée une entrée de l'abrégé. Seulement deux autres occurrences ont pu être répertoriées dans l'échantillon témoin :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Levain (m.) ce qui fait lever le pain, <i>leaven for bread</i> . Pain sans levain, <i>unleavened bread</i> .	Levain ( <b>from Lever</b> ) <i>leaven</i> . Pain sans levain, <i>unleavened bread</i> . Levain de biere, <i>yeast</i> .
Lester un Navire, <i>to ballast a Ship</i> .	Lester ( <b>from Lest</b> ) <i>to ballast</i> .

Dans un des articles de l'échantillon témoin, Guy Miège ajoute aussi des remarques sur la grammaire, peut-être à l'intention des « Novices », puisque c'est en partie pour eux que l'abrégé a été conçu (Miège 1684 : *Preface De L'Auteur*). Après l'entrée « Lesquels », il précise entre parenthèses qu'il s'agit du « *Plural of lequel* ». Il explique également dans l'article que « *The same makes in the feminine Lesquelles* » :



<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Lesquels (m.) Lesquelles (f.) <i>which, who, that.</i>	Lesquels ( <i>the Plural of lequel</i> ) <i>which, who, that. The same makes in the feminine Lesquelles.</i>

Cette nouvelle façon de faire dans l'abrégé semble correspondre à un souhait d'être plus uniforme, la présentation de l'article « Lesquels » étant dorénavant beaucoup plus proche de celle de l'article « Laquelle », reproduit ci-dessous :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
Laquelle ( <i>the fem. of lequel</i> ) <i>which, who, that.</i> Laquelle est ce? <i>which is it?</i> C'est la fille de mon Cousin, laquelle demeure avec moi, <i>she is my Cousins Daughter, that lives with me.</i>	Laquelle ( <i>the feminine of lequel</i> ) <i>which, who, that.</i>

Dans le grand dictionnaire, il existe au moins deux façons de procéder, tandis que dans le dictionnaire de format réduit, on semble vouloir tendre vers un modèle unique. Il serait intéressant de vérifier si cette tendance se confirme dans le reste de l'ouvrage, ou s'il s'agit d'un cas isolé.

#### 3.3.3.2.4 Élimination de définition(s)

Certaines entrées et sous-entrées du *New Dictionary (1677)* sont accompagnées d'une définition<sup>108</sup>. Souvent, cette définition est traduite en anglais et

<sup>108</sup> Il arrive que des synonymes fassent office de définition, les façons de faire étant moins systématisées à l'époque. Par exemple, l'entrée « LESTE » du dictionnaire développé est définie par les synonymes « poli, gentil ».

placée à la suite de l'équivalent correspondant. Dans le *Short Dictionary* (1684), la définition en français est systématiquement éliminée, du moins dans l'échantillon que nous avons consulté. L'article « LLENDE » fournit un exemple d'élimination de la définition de l'entrée (aucune définition n'était proposée pour l'équivalent anglais) :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
LENDE (f.) <b>vermine de tête</b> , <i>a nit.</i>	Lende, <i>nit.</i>

La définition anglaise, elle, est parfois conservée dans l'abrégé. Dans l'exemple qui suit, la définition « *espece de legume* » de l'entrée « LENTILLE » est supprimée, alors que la définition « *a small kind of pulse* » de l'équivalent « *lentil* » passe dans l'abrégé :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
LENTILLE (f.) <b>espece de legume</b> , <i>lentil, a small kind of pulse.</i> Lentille d'eau, sorte d'herbe, <i>water (fen)</i> <i>lentil, Ducks meat, grains.</i> Lentille, tache au visage, <i>round specks, or</i> <i>reddish pimples, small and lentil-</i> <i>resembling freckles on the face or hands.</i>	Lentille, <i>lentil (a small kind of pulse.)</i>

Compte tenu que la partie français-anglais de l'abrégé s'adresse aux lecteurs anglophones, on peut supposer que la définition française a moins d'importance; elle n'a pas vraiment d'utilité pour le public cible. Enfin, dans certains cas, la définition française et la définition anglaise sont toutes deux exclues lors de la confection du *Short Dictionary* (1684), comme en témoigne l'article « LEOPARD », réduit à sa plus simple expression dans l'abrégé :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
LEOPARD (m.) <b>bête farouche</b> , <i>a Leopard, a Beast ingendred between a Lion and a Panther.</i>	Leopard, <i>Leopard.</i>

### 3.3.3.2.5 Élimination de sous-entrée(s)

Dans le *New Dictionary* (1677), l'entrée est souvent répétée dans le corps de l'article, chaque sous-entrée permettant d'introduire une autre acception du mot. Dans le *Short Dictionary* (1684), les sous-entrées disparaissent, comme on le voit à l'article « Legereté ». Parfois, l'élimination d'une sous-entrée est couplée à la perte d'une acception. On ne trouve par exemple aucune trace de la deuxième sous-entrée « Legereté », de sa définition « legereté d'esprit, inconstance » et de ses équivalents « *levity, fickleness, inconstancy* » dans l'abrégé. Les acceptions que l'auteur choisit de conserver sont quant à elles réunies sous l'entrée, ce qui permet de gagner de l'espace. Les équivalents qui partagent le même sens sont séparés par une virgule, alors qu'un point-virgule indique que l'on a affaire à des significations différentes :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Legereté (f.) <b>legereté</b> , contraire à la pesanteur, <i>lightness</i> . <b>Legereté</b> , legereté d'esprit, inconstance, <i>levity, fickleness, inconstancy</i> . <b>Legereté</b> , legereté de corps, <i>lightness, agility, swiftness, or nimbleness</i> .	Legereté, <i>lightness ; nimbleness, swiftness</i> .

### 3.3.3.2.6 Élimination d'exemple(s)

Dans la préface du *New Dictionary* (1677), Guy Miège soutient que « it is not enough for a compleat Dictionary to give an account of Words, unless one shews withall the use of them ». Par conséquent, il affirme avoir enrichi son dictionnaire « with great plenty of *Phrases*, according to the various acceptations of Words. So that there are few Property's of the French or English Tongue but you will find here, a Thing of great use both for the speaking and reading part ». De fait, dans le dictionnaire complet, on dénombre plusieurs exemples servant entre autres à mettre les mots en contexte ou à décrire les usages fréquents<sup>109</sup>. Dans la préface de l'abrégé, Guy Miège déclare que le *Short Dictionary* (1684) ne représente pour sa part « qu'un Entassement de Mots, sans en faire voir l'usage par des Phrases, si ce n'est en certains cas », ajoutant que l'ouvrage « n'est guère propre qu'à faire entendre les Livres ». Ce changement de cap se manifeste par la suppression de nombreux exemples, une autre des stratégies mises en œuvre par le lexicographe pour raccourcir son dictionnaire développé.

### Élimination de composé(s)

Dans l'échantillon que nous avons étudié, les exemples ont différentes fonctions et prennent plusieurs formes. À l'article « Levis », l'exemple retranché est le mot composé « Couvercle levis » :

---

<sup>109</sup> Il est toutefois à noter qu'un certain nombre d'articles ne comprennent aucun exemple.

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Levis, qui hausse & baisse à la main, <i>that may be drawn up and let down.</i> Un Pont levis, <i>a Draw-bridge.</i> <b>Couvercle levis</b> , qui s'ote & se met à la main, <i>a loose cover, that may be put [...].</i>	Levis. As, un Pont levis, <i>a Draw-bridge.</i>

L'exemple « un Pont levis » a été conservé dans le *Short Dictionary* (1677), ce qui permet de constater que l'élimination d'exemple(s) peut s'effectuer de façon partielle et sélective.

#### Élimination de phrase(s) complète(s)

À l'article « LEQUEL », les deux phrases qui servent d'exemples ont été éliminées :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
LEQUEL, <i>which, who, that.</i> <b>Lequel des deux a été l'Agresseur?</b> <i>which of the two was the Aggressor?</i> <b>Vouz m'avez envoié un Livre par votre</b> <b>Servante, lequel j'ai receu en main</b> <b>propre, you have sens me a Book [...].</b>	Lequel, <i>which, who, that.</i>

#### Élimination de collocation(s)

Dans le grand dictionnaire, le sens de l'entrée « Lentement » est illustré par la collocation « Marcher lentement », laquelle disparaît dans l'abrégé :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Lentement, <i>slowly, slackly, heavily, dully, lingringly, backwardly, remisly, lazily.</i> <b>Marcher lentement, to go slowly on.</b>	Lentement, <i>slowly, dully, heavily.</i>

### Élimination de locution(s)

À l'article « LENT », le lexicographe se débarrasse de la locution « Avoir l'esprit lent » :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
LENT, tardif, pesant à faire quèque chose, <i>slow, slack, heavy, dull, lingring, backward, remiss, or lazy.</i> <b>Avoir l'esprit lent, to be softwitted.</b>	Lent, <i>slow, dull, heavy.</i> Fievre lente, <i>an hectick feaver.</i>

Fait intéressant, dans ce cas-ci on remarque l'introduction d'un nouvel exemple dans l'abrégé, à savoir « Fièvre lente », en remplacement de l'exemple éliminé. Il est toutefois rare que l'auteur procède de la sorte.

### Élimination de citation(s)

Nous avons relevé une seule citation dans l'échantillon témoin, et celle-ci a fait les frais d'une coupure dans le dictionnaire de format réduit :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
<p>LEGER, peu pesant, <i>light, of small weight.</i>            Cette pistole d'Espagne est legere, [...].  <b>Les esprits des Grecs, dit Quinte Curce, sont legers, &amp; tournent à tous vents,</b> <i>the Grecians, says Quintus Curtius, are light-minded, and turn with every wind.</i>            Leger, [...]</p>	<p>Leger, <i>light, of small weight ; light, of small consequence ; light, nimble, swift ; light, fickle, uncertain.</i>            A la legere, <i>lightly, sleightly.</i></p>

### Ajout d'exemple(s)

L'ajout d'exemple(s) dans le *Short Dictionary* (1684) est une intervention plutôt exceptionnelle. Dans l'article « Levain », Guy Miège choisit de donner l'exemple « Levain de biere » en plus de « Pain sans levain » pour faciliter la compréhension :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
<p>Levain (m.) ce qui fait lever le pain,  <i>leaven for bread.</i>            Pain sans levain, <i>unleavened bread.</i></p>	<p>Levain (<i>from Lever</i>) <i>leaven.</i> Pain sans levain, <i>unleavened bread.</i>  <b>Levain de biere, yest.</b></p>

Il semblerait dans ce cas-ci qu'un deuxième exemple soit plus utile qu'une définition, celle-ci n'ayant pas été reproduite dans le petit dictionnaire.

### 3.3.3.2.7 Élimination d'information(s) encyclopédique(s)

Dans la préface du *New Dictionary* (1677), Guy Miège fait l'annonce

suivante : « to season the natural dullness of the Work, I have interwoven so many curious Descriptions and Observations [...] that the reading of it will be no less pleasing than usefull ». Ces « Descriptions » et « Observations » correspondent peut-être aux informations de nature encyclopédique qui se trouvent dans quelques articles du grand dictionnaire. Contrairement à ce qui est indiqué par l'auteur, nous en avons relevé un nombre très restreint dans l'échantillon étudié<sup>110</sup>. Elles semblent être présentées en anglais seulement, à la suite de l'équivalent. Dans tous les cas, ces informations complémentaires n'ont pas été retenues lors de la confection de l'abrégé, comme on le voit dans les deux articles qui suivent :

<i>A NEW DICTIONARY (1677)</i>	<i>A SHORT DICTIONARY (1684)</i>
<p>LEGION (f.) <i>a Legion, a Roman Legion. Now a compleat Legion amongst the Romans consisted of 6000 foot', and 730 horse.</i></p>	<p>Legion, Legion.</p>
<p>LEPRE (f.) <i>leprosy. A nasty Disease, proceeding of melancholy choler, or flegm exceedingly [...] <sup>111</sup>, and making the skin rough, of colour like an Elephant (therefore by the Latins called Elephantia, or Elephantiasis) with black [...] <sup>112</sup> spots, and dry patched scales and scurf.</i>  <i>Lepre maligne &amp; incurable, a malignant and incurable leprosy.</i></p>	<p>Lepre, leprosy.</p>

Rappelons que la suppression de développements encyclopédiques figure parmi les

<sup>110</sup> Il est possible qu'elles soient présentes en plus grand nombre dans la partie anglais-français de l'ouvrage, que nous n'avons pas étudiée.

<sup>111</sup> Dans l'exemplaire du *New Dictionary* (1677) que nous avons consulté, le mot est illisible.

<sup>112</sup> *Idem.*



procédés de réduction relevés par Laurent Bray (1988 : 110).

### 3.3.3.2.8 Élimination d'équivalent(s)

Il n'est pas rare que Guy Miège fournisse plus d'un équivalent pour une entrée ou une sous-entrée du grand dictionnaire. Dans l'abrégé, le nombre de propositions se trouve souvent réduit, sans doute en raison des contraintes d'espace imposées par le format. Ainsi, l'auteur ne retient qu'un équivalent pour chaque acception de « Leste » dans le *Short Dictionary* (1684) :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
<p>LESTE, poli, gentil, <i>neat</i>, <i>comely</i>, <i>handsom</i>, <i>quaint</i>, or <i>curious in attire</i>.  Leste, prompt, gaillard, <i>brisk</i>, <i>quick</i>, <i>nimble</i>, <i>active</i>, <i>sprightful</i>, or <i>lively</i>.  Un Soldat leste, <i>a brisk Souldier</i>.</p>	<p>Leste, <i>neat</i> ; <i>brisk</i>.</p>

Dans le *New Dictionary* (1677), on comptait pourtant cinq équivalents, à savoir « *neat* », « *comely* », « *handsom* », « *quaint* » et « *curious in attire* » pour la première acception, et six équivalents, en l'occurrence « *brisk* », « *quick* », « *nimble* », « *active* », « *sprightful* » et « *lively* » pour la deuxième<sup>113</sup>. Si l'accumulation d'équivalents permet de mieux cerner les subtilités de la langue, on peut supposer que « *neat* » et « *brisk* » sont ceux qui sont le plus couramment employés, et qu'ils suffisent pour répondre aux besoins des utilisateurs du petit dictionnaire, un public qui diffère de celui du dictionnaire développé. La mise en parallèle des deux articles

<sup>113</sup> En l'absence d'une véritable définition anglaise pour chacun des sens, il est possible que certains équivalents jouent aussi un rôle définitoire.

montre également qu'un équivalent – « *a brisk Souldier* », dans le cas qui nous intéresse – a été éliminé en même temps que l'exemple – « Un Soldat leste » – dont il est la traduction.

### Ajout d'équivalent(s)

Même si cette intervention n'est pas courante, elle est le signe que le lexicographe sélectionne ses équivalents avec soin et revoit ses choix si nécessaire. Dans l'article « Lestement » de l'abrégé, Guy Miège rejette la quasi-totalité des équivalents qui figuraient dans le dictionnaire développé et propose le nouvel équivalent « *briskly* » pour rendre compte du deuxième sens du mot :

A NEW DICTIONARY (1677)	A SHORT DICTIONARY (1684)
Lestement, gentiment, <i>neatly</i> , <i>quaintly</i> , <i>curiously</i> . Lestement, gaillardement, quickly, <i>nimbly</i> , <i>actively</i> , <i>with great agility</i> .	Lestement, <i>neatly</i> ; <i>briskly</i> .

Par ailleurs, comme un dictionnaire bilingue ne peut se passer de traductions, un équivalent est susceptible d'être ajouté lorsqu'un nouvel exemple fait son apparition dans le *Short Dictionary* (1684). Ainsi, l'ajout, dans l'article « Leger », de l'exemple « A la leger » entraîne l'ajout des équivalents « *lightly* » et « *sleightly* », absents du *New Dictionary* (1677) :

A NEW DICTIONARY (1677)	A SHORT DICTIONARY (1684)
<p>LEGER, peu pesant, <i>light, of small weight</i>.            Cette pistole d'Espagne est legere, <i>this Spanish pistol is light</i>.            Un fardeau leger, <i>a light burden</i>.            Leger, leste, dispos, <i>light, speedy, swift</i>.            Chevaux-legers, <i>light horse</i>.            Leger, peu important, <i>light, or of small consequence</i>.            Leger, inconstant, <i>light, uncertain, fickle, [...]</i>.</p>	<p>Leger, <i>light, of small weight ; light, of small consequence ; light, nimble, swift ; light, fickle, uncertain</i>.            A la legere, <b><i>lightly, sleightly</i></b>.</p>

### 3.3.3.3 Combinaison de divers procédés de réduction

La comparaison des articles du *New Dictionary* (1677) et du *Short Dictionary* (1684) révèle que Guy Miège ne se limite jamais à un seul procédé lorsqu'il intervient sur la microstructure du grand dictionnaire. Dans l'échantillon analysé, aucun procédé n'a en effet été employé de façon exclusive pour réduire le contenu d'une rubrique. La composition des articles de l'abrégé est plutôt le résultat de la combinaison de divers procédés de réduction, comme le montre l'exemple suivant :

A NEW DICTIONARY (1677)	A SHORT DICTIONARY (1684)
<p>Lenteur (f.) <i>slowness, slackness, heaviness, dulness, backwardness, remisness, laziness</i>.            Voyez avec quelle lenteur il s'applique à sa besogne, <i>see how dull he is at his work</i>.  <b>Lenteur d'esprit, <i>dulness of wit</i></b>.</p>	<p>Lenteur, <i>slowness, dulness, heaviness</i>.            Voyez avec quelle lenteur, il s'applique à sa besogne, <i>see how dull he is at his work</i>.</p>

Un élément du métalangage – l’indication du genre au moyen de l’abréviation « f. » placée entre parenthèses après l’entrée – a d’abord été éliminé. L’auteur a également retranché quatre des équivalents de l’entrée, soit « slackness », « backwardness », « remisness » et « laziness ». Enfin, l’exemple « Lenteur d’esprit » ainsi que sa traduction « dulness of wit » ont été supprimés.

### 3.3.3.4 Reformulation d’élément(s)

Il ne s’agit pas d’un procédé de réduction à proprement parler. D’ailleurs, dans les quelques cas de reformulation que nous avons relevés, l’espace gagné est le plus souvent négligeable, sinon nul. À notre avis, ce genre d’intervention est davantage lié à une volonté d’améliorer l’ouvrage original en réécrivant certaines de ses parties. Dans l’exemple qui suit, des éléments sont simplement réorganisés pour que l’équivalent corresponde mieux à l’entrée « Legat » et que la définition anglaise soit plus claire. Le décodage de l’article s’en trouve facilité :

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
LEGAT (m.) Ambassadeur du Pape, <i>the Popes Legate, or Ambassadour extraordinary</i> . Le Pouvoir que le Pape donne à son Legat, <i>the Legantine Power</i> .	Legat, <i>Legate, a Pope’s Ambassador Extraordinary</i> .

Ailleurs, un certain souci d’uniformisation transparait dans la transformation de « *diseased with the leprosy* » et « *sick of a Lethargy* » en « *troubled with leprosy* » et « *troubled with a lethargy* », deux définitions construites sur le même modèle dans le *Short Dictionary* (1684).

<i>A NEW DICTIONARY</i> (1677)	<i>A SHORT DICTIONARY</i> (1684)
Lepreux, <i>leprous</i> , or <i>diseased with the leprosy</i> .	Lepreux, <i>leprous</i> , <i>troubled with leprosy</i> .
Lethargique, atteint de Lethargie, <i>sick of a Lethargy</i> , <i>extreamly dull, heavy, or drowsy</i> .	Lethargique, <i>lethargick</i> , <i>troubled with a lethargy</i> .

### 3.4 Conclusion

Comme nous l'avons vu, le *Short Dictionary* (1684) ne constitue pas une reproduction à échelle réduite du *New Dictionary* (1677). Guy Miège a, dans un premier temps, supprimé un certain nombre d'entrées qui figuraient dans le grand dictionnaire, ce qui montre que le mécanisme de réduction peu affecter la composition de la nomenclature, contrairement à ce qui a été énoncé par Bernard Quemada (1967 : 250). L'auteur ne s'est pas contenté de retrancher des rubriques; il est intervenu sur la nomenclature et sur les articles de l'ouvrage en procédant à des réductions et à des éliminations sélectives. Dans le corpus que nous avons étudié, aucun des articles n'est demeuré inchangé. Les procédés de réduction employés par le lexicographe lors de l'élaboration de son abrégé sont la réduction d'entrée(s), d'équivalent(s), d'exemple(s) et de définition(s), ainsi que l'élimination d'article(s) complet(s), d'entrée(s), d'élément(s) du métalangage, de définition(s), de sous-entrée(s), d'exemple(s), d'information(s) encyclopédique(s) et d'équivalent(s)<sup>114</sup>.

<sup>114</sup> Il n'est pas exclu qu'en dehors des échantillons que nous avons analysés, il soit possible d'observer d'autres procédés de réduction.

Certains de ces procédés ont déjà été répertoriés par Bernard Quemada (1967 : 254) et Laurent Bray (1988 : 110), tandis que d'autres, comme la réduction d'entrée(s) et l'élimination d'entrée(s), de définition(s), de sous-entrée(s) ou d'équivalent(s)<sup>115</sup> n'ont jusqu'à présent été décrits que dans un récent article de Monique C. Cormier et d'Aline Francœur (2006) intitulé *La réduction dictionnaire : l'exemple du Short Dictionary (1684) de Guy Miège et du Royal Dictionary Abridged (1700) d'Abel Boyer*. Par ailleurs, Guy Miège a regroupé, reformulé et même ajouté des éléments pour plus de clarté, profitant de la rédaction de l'abrégé pour apporter des corrections aux articles du dictionnaire original lorsqu'il le jugeait nécessaire. Même si, de l'aveu du lexicographe, le *Short Dictionary* (1684) « ne peut être qu'un ouvrage imparfait à plusieurs égards », les nombreux efforts déployés lors de sa conception en font un ouvrage amélioré aux plans, notamment, de la présentation et de la facilité de consultation.

---

<sup>115</sup> Il est normal que ce procédé n'ait pas été relevé par Bernard Quemada et Laurent Bray, puisque ces derniers ont étudié des dictionnaires unilingues français.

## Conclusion

Calviniste suisse établi en Angleterre, où il enseigne entre autres le français, Guy Miège marque l'histoire de la lexicographie en faisant paraître, en 1677, *A New Dictionary French and English, With Another English and French*, le premier dictionnaire bilingue (français-anglais) bidirectionnel conçu comme tel dès la première édition. L'ouvrage devance le premier dictionnaire unilingue français, le *Dictionnaire François, contenant les Mots et les Choses* (1680) de Pierre Richelet, et le premier dictionnaire unilingue anglais, *A New English Dictionary* (1702) de John Kersey. Inspiré par l'Académie française, Guy Miège souhaite proposer un dictionnaire qui reflète l'usage contemporain du français. La nouveauté de son approche le distingue de Randle Cotgrave, qui est l'auteur du seul recueil bilingue (français-anglais) élaboré au XVII<sup>e</sup> siècle avant le *New Dictionary* (1677), *A Dictionarie of the French and English Tongues* (1611). À l'origine unidirectionnel, ce dictionnaire, qui a pour but de permettre au public anglais de lire les grands auteurs français du XVI<sup>e</sup> siècle, devient bidirectionnel en 1632 lorsque Robert Sherwood l'enrichit d'une partie anglais-français. La dernière édition du *Dictionarie of the French and English Tongues* est mise sur le marché en 1673, sous le titre *A French and English Dictionary*. Guy Miège reproche à l'ouvrage de son prédécesseur d'être désuet et de ne pas rendre compte des changements qu'a connus la langue française au cours du siècle. Le *New Dictionary* (1677), en revanche, doit permettre à ceux qui le consultent de lire les auteurs les plus récents et de parler le français de la cour. C'est d'ailleurs en raison de sa modernité que le dictionnaire de Guy Miège est

accueilli avec une certaine réserve par le public anglais. Pour compléter le *New Dictionary*, considéré par certains comme imparfait, le lexicographe n'a d'autre choix que de mettre sur le marché, deux ans plus tard, le *Dictionary of Barbarous French* (1679). Fortement inspiré du dictionnaire de Randle Cotgrave, l'ouvrage contient des archaïsmes et des régionalismes qui avaient été exclus du *New Dictionary* (1677).

En 1684, Guy Miège innove à nouveau en publiant *A Short Dictionary English and French, With another French and English*, le premier abrégé bilingue (français-anglais) à voir le jour. Conçu à l'intention des novices et de ceux qui ne peuvent se procurer un grand dictionnaire, l'ouvrage issu du *New Dictionary* (1677) connaît beaucoup de succès et est édité à six reprises. Pour réduire son dictionnaire développé, l'auteur doit repenser ses façons de faire et mettre en place diverses stratégies. L'analyse d'échantillons extraits des deux ouvrages révèle en effet que Guy Miège intervient sur la macrostructure et la microstructure en réduisant et en éliminant des éléments de façon qualitative et quantitative. Plus précisément, les procédés employés par le lexicographe lors de la confection de l'abrégé sont la réduction d'entrée(s), d'équivalent(s), d'exemple(s) et de définition(s), ainsi que l'élimination d'article(s) complet(s), d'entrée(s), d'élément(s) du métalangage, de définition(s), de sous-entrée(s), d'exemple(s), d'information(s) encyclopédique(s) et d'équivalent(s). Tous les articles étudiés se trouvent modifiés, certains légèrement, d'autres de façon plus marquée, l'auteur combinant divers procédés selon les cas. Malgré les nombreuses coupures, on remarque que le lexicographe s'efforce de ne pas sacrifier la compréhension au profit de la concision. Des ajouts viennent d'ailleurs enrichir la nomenclature et le contenu des articles du petit dictionnaire. On



constate en outre un effort de révision et de systématisation de la part de Guy Miège, certains éléments étant reformulés ou regroupés pour plus de clarté ou d'uniformité dans la présentation. Des corrections sont également apportées à l'orthographe de quelques entrées. En plus de sa maniabilité et de son prix modique, l'abrégé a l'avantage d'être plus facile à consulter que le grand dictionnaire dont il est tiré, en raison du volume réduit de données traitées, mais aussi grâce aux améliorations opérées par le lexicographe lors de sa confection.

Nous espérons avoir pu, grâce à cette recherche, lever le voile sur une partie de l'œuvre de Guy Miège. Il reste toutefois beaucoup à faire. Dans un premier temps, il pourrait être utile de faire le même exercice d'analyse en mettant en parallèle des échantillons tirés cette fois de la partie anglais-français du *New Dictionary* (1677) et du *Short Dictionary* (1684) pour voir si les procédés de réduction employés par Guy Miège sont les mêmes que ceux que nous avons identifiés en examinant la partie français-anglais des deux dictionnaires. De façon plus générale, il serait essentiel de dresser l'inventaire des dictionnaires bilingues (français-anglais) de format réduit ayant vu le jour aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il faudrait aussi se pencher sur la présentation et le contenu de ces ouvrages afin d'établir une typologie des dictionnaires de format réduit publiés à l'époque. Enfin, il serait intéressant de voir comment les autres lexicographes s'y sont pris pour abrégé leur grand dictionnaire.

## Bibliographie

### Monographies et articles

ALSTON, Robin Carfrae (1985) : *A Bibliography of the English Language from the Invention of Printing to the Year 1800. The French Language Grammars, Miscellaneous Treatises, Dictionaries*. Otley, Smith Settle, vol. 12, part 1, xxviii + 208 p.

ALSTON, Robin Carfrae (2008) : *A Bibliography of the English Language from the Invention of Printing to the Year 1800. Addenda. Volumes XI-XVIII*. Otley, Smith Settle Yeadon, vol. 21, part 2, 230 p.

ANDERSON, James David (1978) : *The Development of the English-French, French-English Bilingual Dictionary. A Study in Comparative Lexicography*. Supplément de *Word*, 28-3, décembre 1972, monographie n° 6, Londres, William Clowes, ix + 144 p.

BRAY, Laurent (1988) : « Notes sur la genèse des dictionnaires portatifs français. L'exemple du Dictionnaire portatif de la langue française, extrait du grand dictionnaire de Pierre Richelet, 1756 ». Barbara VON GEMMINGEN et Manfred HÖFLER (dir.), *Actes du Colloque international de lexicographie tenu à l'Institut de Langues et Littératures Romanes, Université de Düsseldorf, du 23 au 26 septembre 1986*, Paris, Librairie Klincksieck, p. 95-112.

BRAY, Laurent (1989) : « Consultabilité et lisibilité du dictionnaire : aspects formels ». Franz Josef HAUSMANN, Oskar REICHMANN, Herbert Ernst WIEGAND et Ladislav ZGUSTA (dir.), *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin, Walter de Gruyter, tome premier, p. 135-146.

BRUNOT, Ferdinand (1966) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours. Tome V. Le français en France et hors de France au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Armand Colin, xvii + 443 p.

CORMIER, Monique C. et Aline FRANCŒUR (2002) : « The Huguenot Contribution to the Rise of Bilingual (French-English) Lexicography in Europe ». *Proceedings of the 3rd International Huguenot Conference*, Franschoek, Huguenot Society of South Africa, p. 240-256.

CORMIER, Monique C. et Aline FRANCŒUR (2004) : « French-English Bilingual Dictionaries in the 16<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup> Centuries: Achievements and Innovations by French-Speaking Protestants ». *Dictionaries*, Boston, Dictionary Society of

North America, vol. 25, p. 77-105.

CORMIER, Monique C. et Heberto FERNANDEZ (2005) : « From the *Great French Dictionary* (1688) of Guy Miège to the *Royal Dictionary* (1699) of Abel Boyer: Tracing Inspiration ». *International Journal of Lexicography*, Oxford, Oxford University Press, vol. 18, n° 4, p. 479-507.

CORMIER, Monique C. et Aline FRANCŒUR (2006) : « La réduction dictionnaire : l'exemple du *Short Dictionary* (1684) de Guy Miège et du *Royal Dictionary Abridged* (1700) d'Abel Boyer ». *Cahiers de lexicologie*, Paris, Garnier, vol. 88, fascicule 1, p. 27-51.

CORMIER, Monique C. (2008) : « Usage Labels in *The Royal Dictionary* (1699) by Abel Boyer ». *International Journal of Lexicography*, Oxford, Oxford University Press, vol. 21, n° 2, p. 153-171.

DIEHL, Edith (1965) : *Bookbinding : its background and technique*. Port Washington, Kennikat Press, 2 vol.

GLATIGNY, Michel (1990) : « Présentation : l'importance des marques d'usage ». M. GLATIGNY (dir.), *Les marques d'usage dans les dictionnaires (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Lexique, Lille, Presses Universitaires de Lille, 9, p. 7-16.

HARTMANN, Reinhard Rudolf Karl (2001) : *Teaching and Researching Lexicography*. New York, Longman, XII + 211 p.

HAUSMANN, Franz Josef (1991) : La lexicographie bilingue anglais-français, français-anglais ». Franz Josef HAUSMANN, Oskar REICHMANN, Herbert Ernst WIEGAND et Ladislav ZGUSTA (dir.), *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin, Walter de Gruyter, tome troisième, p. 2956-2960.

HULBERT, James Root (1955) : *Dictionaries British and American*. New York, Philosophical Library, 107 p.

KOLB, Gwin J. et Robert DEMARIA (2005) : *Johnson on the English Language*. Coll. « The Yale Edition of the Works of Samuel Johnson, vol. 18 », New Haven, Yale University Press, XLVIII + 506 p.

KÖKERITZ, Helge (1943) : « Guy Miegé's Pronunciation (1685) ». *Language*, Baltimore, Linguistic Society of America, vol. 19, p. 141-146.

LAMBLEY, Kathleen (1920) : *The Teaching and Cultivation of the French Language in England During Tudor and Stuart Times; with an Introductory Chapter on the Preceding Period*. Manchester, University Press, XIII + 438 p.

- LARMINIE, Vivienne (2004) : « Miegé, Guy (*bap.* 1644, *d.* in or after 1718) ». *Oxford Dictionary of National Biography*, [en ligne], [<http://www.oxforddnb.com/view/article/18687>], site consulté le 12 novembre 2008.
- MATORÉ, Georges (1968) : *Histoire des dictionnaires français*. Paris, Librairie Larousse, 284 p.
- MIÈGE, Guy (1705) : *Utrum Horum? Tyranny, or Liberty; Oppression, or Moderation*. London, Printed, and to be Sold by B. Bragg, 44 p.
- MORTET, Charles (1925) : *Le format des livres : notions pratiques suivifs [sic] de recherches historiques*. Paris, É. Champion, 60 p.
- POIRIER, Claude (1989) : « Les différents supports du dictionnaire : livre, microfiche, dictionnaire électronique ». Franz Josef HAUSMANN, Oskar REICHMANN, Herbert Ernst WIEGAND et Ladislav ZGUSTA (dir.), *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin, Walter de Gruyter, tome premier, p. 322-327.
- QUEMADA, Bernard (1967) : *Les dictionnaires du français moderne, 1539-1863. Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*. Coll. « Études lexicologiques », Paris, Didier, 683 p.
- REDDICK, Allen (1996) : *The Making of Johnson's Dictionary, 1746-1773, Revised Edition*. Coll. « Cambridge Studies in Publishing and Printing History », Cambridge, Cambridge University Press, XXI + 252 p.
- RÉTAT, Pierre (1990) : « L'âge des dictionnaires ». Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN (dir.), *Histoire de l'édition française*, tome II, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard/Cercle de la Librairie, p. 232-241.
- ROUDAUT, François (2003) : *Le livre au XVI<sup>e</sup> siècle. Éléments de bibliologie matérielle et d'histoire*. Paris, Honoré Champion, 206 p.

### Dictionnaires

- COTGRAVE, Randle (1673) : *A French and English Dictionary, Composed By M<sup>r</sup> Randle Cotgrave: With Another In English and French. [...] For the furtherance of young Learners, and the advantage of all others that endeavour to arrive to the most exact knowledge of the French Language, this Work is exposed to Publick, By James Howell Esq.* London, printed for Anthony Dolle, non paginé.

- MIÈGE, Guy (1677) : *A New Dictionary French and English, With Another English and French; According to the Present Use, and Modern Orthography of the French. Inrich'd With New Words, Choice Phrases, and Apposite Proverbs; Digested into a most Accurate Method; And Contrived for the Use both of English and Foreiners.* London, Printed for Thomas Basset, non paginé.
- MIÈGE, Guy (1679) : *A New Dictionary French and English, With Another English and French; According to the Present Use, and Modern Orthography of the French. Enrich'd With New Words, Choice Phrases, and Apposite Proverbs; Digested into a most Accurate Method, And Contrived for the Use both of English and Foreiners. To which is added, A Collection of Barbarous French; Or, Of Obsolete, Provincial, Mis-spelt, and made Words. For the Satisfaction of such as read old French Authors.* London, Printed for Thomas Basset, non paginé.
- MIÈGE, Guy (1684) : *A Short Dictionary English and French, With another French and English. According to the present Use, And modern Orthography.* London, Printed for Tho. Basset, non paginé.
- MIÈGE, Guy (1685) : *A Short Dictionary English & French, With another French & English. According to the present Use, And modern Orthography. The Second Edition. To which is added a New and Certain Rule, for finding out the Genders of French Nouns.* London, Printed for Tho. Basset, non paginé.
- MIÈGE, Guy (1688) : *The Great French Dictionary. In Two Parts. The First, French and English; The Second, English and French; According to the Ancient and Modern Orthography. Wherein Each Language is Set forth in its Greatest Latitude: The Various Senses of Words, both Proper and Figurative, Are Orderly Digested; And Illustrated with Apposite Phrases, and Proverbs: The Hard Words Explained; And the Proprieties Adjusted. To Which are Prefixed The Grounds of Both Languages, in Two Grammatical Discourses; The One English, and the Other French.* London, Printed by J. Redmayne, for Tho. Basset, non paginé.
- MIÈGE, Guy (1690) : *The Short French Dictionary, In Two Parts. The I. English and French, II. French and English; According To the Present Use, and Modern Orthography.* London, Printed for Thomas Basset, non paginé.
- MIÈGE, Guy (1691) : *The Short French Dictionary, In Two Parts. The I. English and French, II. French and English; According To The Present Use, And Modern Orthography.* Hague, Henry van Bulderen, non paginé.
- MIÈGE, Guy (1697) : *A short dictionary English and French, with another French and English.* Hague, Henry van Bulderen, non paginé.
- MIÈGE, Guy (1699) : *The Short French Dictionary, In Two Parts. The I. English and French, II. French and English; According To The Present Use, And Modern*

*Orthography*. Hague, Henry van Bulderen, non paginé.

MIÈGE, Guy (1699) : *A short dictionary English and French, with another French and English*. London, Thomas Basset, non paginé.

MIÈGE, Guy (1701) : *The short French dictionary, the second part, French and English; according to the present use, and modern orthography*. Amsterdam et Leipzig, Arkste'e & Merkus, non paginé.

MIÈGE, Guy (1701) : *The short French dictionary, in two parts. The I. English and French, II. French and English; according to the present use, and modern orthography*. Hague, Henry van Bulderen, non paginé.

MIÈGE, Guy (1701) : *A short dictionary English and French, with another French and English*. Amsterdam, Meinard Uytwerf, non paginé.

MIÈGE, Guy (1703) : *The short French dictionary, in two parts. The I. English and French, II. French and English; according to the present use, and modern orthography*. Hague, Henry van Bulderen, non paginé.

NUGENT, Thomas (1767) : *A New Pocket Dictionary of the French and English Languages. In Two Parts. I. French and English. II. English and French. Containing. All Words of general Use, and authorized by the best Writers. [...]*. London, Printed for Edward and Charles Dilly, non paginé.

NUGENT, Thomas (1774) : *The New Pocket Dictionary of the French and English Languages. In Two Parts. I. French and English. II. English and French. Containing. All Words of general Use, and authorized by the best Writers. [...]. The Second Edition, greatly improved, [...]. By J. S. Charrier, [...]*. London, Printed for Edward and Charles Dilly, non paginé.

NUGENT, Thomas (1795) : *The New Pocket-Dictionary of the French and English Languages. In Two Parts. I. French and English. II. English and French. Containing. All the Words in general Use, and authorized by the best Writers. [...]. The Ninth Edition, Carefully Corrected ; [...]. By J. Ouisseau*. London, Printed for C. Dilly, et autres, XCVI + 408 p.

RICHELET, Pierre (1756) : *Dictionnaire portatif de la langue françoise, extrait du grand dictionnaire de Pierre Richelet*. Lyon, 670 p.